

PROFESSION PAYSAGISTE

Le magazine des paysagistes et des artisans de la nature

Coronavirus paysagistes et fournisseurs s'organisent



PLACE DU PRO.com
VILLE · SPORT · PAYSAGE
Connectez-vous...

Matériels et Fournitures



Broyeurs 'compacts' :
au plus près
des chantiers

Création et Aménagement



**Détails et finitions
de qualité**
pour le square
Herzog

Hommes et Entreprises



Chryso,
leader français
des bétons
décoratifs

DÉSHERBER AU NATUREL



NaturOvert®, une gamme de 10 outils de qualité exceptionnelle inspirée par les professionnels, pour palier l'arrêt des produits chimiques*. Ces outils manuels sont conçus pour désherber de façon intensive.

*Depuis le 1er janvier 2017, la loi de transition énergétique interdit aux collectivités d'utiliser des pesticides pour l'entretien de leurs espaces verts.

JARDINEZ
SANS
PHYTO



Afin de diminuer les TMS, du dos et du poignet, certains outils **naturOvert®** peuvent être équipés d'une poignée ergonomique !

LEBORGNE®

PROFESSION PAYSAGISTE

N°107 | Avril 2020

Edito

Garder espoir

Alors que la fin de l'année 2019 laissait entrevoir un départ sur les chapeaux de roues pour 2020, avec une croissance de 5,5 % de l'activité des entrepreneurs du paysage par rapport au second semestre de l'an passé, la pandémie du Coronavirus a définitivement bouleversé cette perspective florissante pour notre secteur. En effet, qui aurait pu prévoir cette situation exceptionnelle, avec l'arrêt quasi-total de l'économie et de nos entreprises ?

Ni vous, ni nous, c'est certain, comme en témoignent les articles de ce numéro réalisés avant cette crise d'ampleur, et qui pourront vous paraître ambitieux ou insoucians.

Bon gré, mal gré, cette crise arrive au moment même du printemps, période de pleine activité pour nos métiers du végétal, où votre clientèle de particuliers rêve d'un beau jardin pour célébrer l'arrivée des beaux jours. Mais aussi au moment où les plantations redoublent avant la fin de saison optimale et les sécheresses à venir. Ainsi, on ne compte plus les chantiers mis en suspens à cause du confinement imposé, stoppés par manque de matières premières provenant de l'étranger et par l'arrêt de l'activité de nombreux fournisseurs. Sur un grand nombre de chantiers de plantation, les arbres ont été mis en jauge, alors même que ce début de printemps est peu généreux en pluie... Mais heureusement, peu à peu, les choses redémarrent pour, dans un premier temps, gérer les urgences. Seul ou par équipe restreinte et distancée, c'est certain, et dans des camions séparés pour respecter les mesures sanitaires. Les citernes se relaient pour abreuer les arbres mis en jauge, les ouvriers se tiennent à distance et reprennent les travaux. Bientôt, nous pouvons espérer que chacun aura trouvé l'organisation la plus optimale qui soit, en vous inspirant notamment du dossier spécial de ce numéro de Profession Paysagiste, et que de plus en plus d'entreprises pourront retravailler "normalement" pour offrir, comme vous savez si bien le faire, de beaux espaces végétalisés, propices à la santé de tous. Avec humilité et bienveillance, en prenant soin de vous, des autres et de la nature.

Martine Meunier
Directeur de la rédaction



Sommaire

Actualités et Nouveautés

p 4

Conjoncture

p 8

Une année 2019 au vert

Evenement

p 10

- Coronavirus : les paysagistes s'organisent

p 10

- Coronavirus : et les fournisseurs aussi...

p 12

Hommes et Entreprises

p 14

- Le Chêne et le Hérisson : ingéniosité et développement... durable !

p 14

- Cornouard Paysage : reprendre avec confiance l'entreprise familiale

p 16

- Chryso, leader français des bétons décoratifs

p 18

Rendu graphique

p 20

Dessin et colorisation par logiciel, un duo séduisant !

Création et Aménagement

p 22

- Mettre en valeur les abords d'une maison de campagne

p 22

- Détails et finitions de qualité pour le square Herzog

p 26

Matériels et Fournitures

p 30

- Broyeurs 'compacts' : au plus près des chantiers

Arbres et Plantes

p 34

Rosiers : des variétés pour toutes les situations !

Clôtures et Portails

p 36

Treillis soudés : tout sur la pose et les solutions d'occultation

Sols et Revêtements

p 40

Dalles et pavés : le réflexe béton

Lumière !

p 42

Lumière sur les massifs !

Prévention des risques

p 44

Prévenir l'usure professionnelle

Le Cahier Juridique, fiscal, social

p 46

Le contrat d'apprentissage (partie 2)

En bref

p 48

Revu éditée par Les Éditions de Bionnay

493, route du Château de Bionnay

69640 Lacenas

SAS au capital de 140 800 €

RCS LYON 401 325 436

Principaux actionnaires : Poliphile SC

et Equisetum SC

Principaux associés : Erick Roizard et Martine

Meunier

Président-Directeur de publication : Erick Roizard

Directeur général-Directeur de rédaction :

Martine Meunier

Dépôt légal à parution

Commission paritaire : 0524T 89753

ISSN 2263-7990

Rédaction

Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy

Journalistes : Marie Lemouzy, Germain Granger,

Violette Tournilhac

Infographiste : Alexandra Benso

Tel. 04 37 46 04 89 - Fax. 04 72 53 07 12

redaction@professionpaysagiste.com

Photo de couverture

© Nicolas Chevailler/Bonneau Paysage

Publicité

Tel. 04 37 46 04 96 - Fax. 04 72 53 07 12

publicite@professionpaysagiste.com

Abonnement - Les Éditions de Bionnay

Prix au numéro : 15 €

1 an - 9 n°+suppléments - France : 87,20 € TTC

(pour tout premier abonnement)

Hors France métropolitaine : 108 € TTC

493, route du Château de Bionnay

69640 Lacenas

Tel. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11

leseditionsdebionnay@orange.fr

www.professionpaysagiste.com/sabonner

En aucun cas le magazine Profession Paysagiste ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).

LA CHRONIQUE D'EMILIE VITTE

Directrice générale du réseau



ÉCHANGES FORMATION ACCOMPAGNEMENT

Conduite de changement

A l'heure où j'écris ces lignes, je ne sais où nous en serons dans la crise sanitaire et économique quand vous les lirez.

Que vos équipes doivent travailler pendant le confinement, ou que tout le monde ait repris le chemin du bureau, l'organisation de votre entreprise doit changer pour faire face à une situation financière fragilisée.

En tant que manager, changer tombe certainement sous le sens. Vous allez avoir envie de foncer tête baissée, d'agir au plus vite, avec des modifications organisationnelles qui vont vous sembler évidentes.

Faites attention ! En gestion de changement, on surestime toujours sa manière de voir. On pense trop que les autres vont être en phase avec nous.

Je prends le pari que vous êtes en train de reconfigurer pour un temps les conditions de travail : horaires, équipes, chantiers. Objectif : rattraper le temps et reconstituer au mieux votre trésorerie.

Pour vous suivre, vos collaborateurs vont chercher tous les indices qui vont satisfaire leur besoin de sécurité. Qu'allez-vous faire pour les rassurer ?

Avant votre prochaine allocution, je vous propose de vous pencher sur ces 3 questions. En tant que salarié :

- que va-t-il se passer pour moi si rien ne change ?
- vers quelle vision collective allons-nous, qui nécessite des changements ?
- quel intérêt individuel ai-je au changement ?

Petit conseil : essayez de les intégrer dans votre présentation, cela pourra vous aider.

Surtout, prenez du recul. Cette période est délicate, ne restez pas seuls.

Victoires du Paysage : inscription jusqu'au 15 mai 2020 !

Il reste donc moins de deux mois aux maîtres d'ouvrages publics et privés pour poser leur candidature et tenter de rejoindre les 170 lauréats déjà récompensés depuis le lancement du concours en 2008. Les Victoires du Paysage sont une véritable référence et une occasion unique de valoriser les projets des maîtres d'ouvrage au niveau national et de démontrer l'expertise des professionnels du végétal et du paysage qui les accompagnent. Inscription sur le site www.lesvictoiresdupaysage.com

Rotocut RTX2300 : pour couper au ras du sol !

En 1995, Husqvarna s'oriente vers un nouveau segment de produits avec, pour première mondiale, le lancement de sa tondeuse à gazon robotisée. Celle-ci, solaire, change radicalement la manière d'entretenir les pelouses. C'est le début de 25 années d'innovation et du leadership mondial de la marque dans la tonte automatisée. Et pour célébrer les 25 ans, Husqvarna a lancé en février 2020 un modèle spécial : l'Automower® 315X Edition limitée. Ce robot anniversaire, doté d'une couleur 'Champagne' unique, est adapté aux pelouses allant jusqu'à 1 600 m² et dispose de fonctionnalités majeures : gestion automatique des passages étroits et des pentes (jusqu'à 40 % d'inclinaison), navigation assistée par GPS pour un résultat de tonte uniforme ou encore le kit de communication Automower® Connect intégré.



Dalpré, un dallage drainant

Résistant et adapté à tous les concepts actuels de réalisations, le dallage drainant Dalpré Fabemi prévient les risques d'inondations en absorbant les eaux de pluie. À combler avec du gazon ou du sable, ce module en béton supporte une circulation intense (classe de trafic T3-4) dans la limite de 150 véhicules par jour et sens. Le dallage drainant Dalpré, de 50 x 33 cm, doit être posé sur sable ou gravillon pour des ouvrages divers (parking, places piétonnes, routes à trafic limité...).



AGENDA*

Jardins, jardin

Du 3 au 7 juin 2020
au Jardin des Tuileries, Paris
www.jardinsjardin.com

Salon Vert

Du 23 au 24 septembre
au Château de Bavière,
à Saint-Chéron (91)
www.salonvert.com

* Sous réserve de confirmation/annulation en raison de la pandémie de covid-19.

Réseau Daniel Moquet : une 1^{ère} nationale réussie !



Les 7 et 8 février derniers, le réseau Daniel Moquet, spécialiste de la création d'allées, a accueilli les partenaires référents pour l'emploi et des ouvriers et apprentis dans une démarche personnelle, professionnelle et d'orientation. L'objectif était de collecter des profils pour les 730 postes vacants : 380 apprentis et 350 CDI comme ouvrier paysagiste minéral. En tout, 750 candidats se sont déplacés vers les 110 agences du réseau Daniel Moquet, représentées dans toutes les régions de France. Cette 1^{ère} nationale pour le réseau a été très satisfaisante ! Cela répond sans doute au fait que le secteur de la création d'allées pour les particuliers est un secteur qui se porte très bien : il présente une augmentation de + 1,5 % l'année passée.

Rotocut RTX2300 : pour couper au ras du sol !

Avec ses deux lames en rotation inversée spécialement conçues pour minimiser la projection de débris, ce nouvel accessoire d'EGO, le Rotocut Professional-X (RTX2300), permet aux jardiniers professionnels d'enlever les mauvaises herbes en toute sécurité, même sur les sols durs et difficiles. Développé pour répondre aux exigences du marché professionnel, le RotoCut possède des lames à double affûtage en acier haute résistance d'une largeur de coupe de 23 cm. Combiné avec son carter de protection intégré, il est conçu pour couper au plus près du sol, rapidement et en toute sécurité. Il se monte sur les coupe-bordures et débroussailleuses professionnels BCX3800 et STX3800 d'EGO.



Emotion : une nouvelle lame de terrasse!

Silvadee, leader français du composite, présente une nouveauté 2020 : la gamme de lames pour terrasse "Emotion", dont le procédé de fabrication consiste à injecter un mélange aléatoire de plusieurs colorants dans la masse. Cette technologie offre une coloration durable et un design authentique rendant chaque lame unique. Déjà pourvue d'un brun clair 'Savane' (photo) et d'un brun foncé 'Equateur', la gamme Emotion s'enrichit d'un gris 'Taiga', profond et élégant. Dimensions en mm : 138 x 23 x 4 000.



Une batterie pour cinq outils !



Cub Cadet a trouvé la solution pour cinq de ses incontournables du jardinage (deux tondeuses, une débroussailleuse, un taille-haies et un souffleur) : les faire travailler sur une seule batterie, qui s'adapte d'un modèle à l'autre. Légers et économiques, ces outils sur batterie offrent une efficacité élevée, un temps de charge à 100 % de seulement une heure et jusqu'à 90 minutes d'autonomie pour certains d'entre eux. Peu bruyants, les deux tondeuses, la débroussailleuse, le taille-haies et le souffleur Cub Cadet offrent ainsi la même mobilité que des outils thermiques.

Leborgne : la gamme s'enrichit



Leborgne® élargit sa gamme naturOvert® avec un grattoir oscillant émetteur avec ou sans poignée ergonomique, une binette trident avec ou sans poignée ergonomique, et un racloir avec brosse métallique. Ce dernier est un outil deux en un destiné à désherber les endroits difficiles d'accès, et sans avoir à se baisser. Outil de précision, sa brosse métallique élimine la mousse entre les joints des pavés. Longueur : 150 cm.



COLLECTIVITÉS ENTREPRISES / PROMOTEURS PARTICULIERS



Participez à la 7^{ème} édition du concours en vous inscrivant sur www.lesvictoiresdupaysage.com avant le 15 mai 2020

Conditions de participation et règlement complet du concours disponibles sur le site

Les Victoires du Paysage sont organisées par VAL'HOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage - 44 rue d'Alsace - 75002 Paris Cedex 14
#LeVegetalEssentiel • #VDP2020

Green Pep's®, une solution peignante pour gazon synthétique

Green Touch®, spécialiste du gazon synthétique de haute qualité, propose Green Pep's® : une lotion peignante pour les gazons synthétiques, qui seront comme au premier jour. Cette solution est proposée en bidon de 5 L prêt à l'emploi, pour appliquer sur une surface de 125 m² (1 L = 25 m²). L'application est préconisée avec la brosse électrique MyBrush®.



Pépinières Desmartis : des végétaux d'ornement



Implantées à Bergerac (24) depuis 1874, les pépinières Desmartis cultivent leur savoir-faire sur les bords de la Dordogne, au cœur d'un terroir hors du commun ! Reconnues pour leurs nombreuses obtentions de variétés de *Lagerstroemia* (lilas des Indes), les pépinières Desmartis cultivent sur près de 300 hectares bien d'autres spécialités allant du pin parasol aux rosiers, du ginkgo aux vivaces. Les compétences des 100 salariés de l'entreprise servent mettre en culture chaque année plus de 1,2 million de végétaux. Ce sont plus de 4 500 références, du conteneur de 2 litres à 240 litres, de la racine nue à la motte grillagée, qui sont proposées au gré des saisons en France et en Europe. Plus de 80 hectares sont dédiés aux arbres d'alignement et conifères pour proposer des végétaux de première génération ou des contre-plantés pour des sujets d'exception.

Le robot-tondeuse Automower® 535AWD



Husqvarna a développé l'Automower® 535AWD : un robot de tonte doté de roues 4x4 tout terrain, conçu pour gérer les terrains difficiles et jusqu'à 70 % d'inclinaison. Une première dans le secteur ! Il permet de tondre des pelouses complexes jusqu'à 3 500 m² et se faufile dans les passages étroits. Ses fonctionnalités intelligentes permettent un contrôle total de la machine et surtout une pelouse impeccable sans effort. Largeur de coupe : 22 cm. Hauteur de coupe : de 2 à 7 cm. Poids : 17 kg.

Une tondeuse adaptable sur tracteur !



Noblat propose la Fetuque 240F : une tondeuse attelée à quatre lames. Ses points forts ? Deux roues pivotantes à l'avant, qui ne couchent pas la végétation avant le passage des lames, et son carter en acier de 5 mm d'épaisseur et 20 cm de haut pour faciliter l'éjection et diminuer les bourrages. La transmission se fait par courroies, via des poulies en fonte et des paliers surdimensionnés de lames. La hauteur de coupe se règle par l'intermédiaire de vis disposées de part et d'autre du rouleau arrière, et de bagues sur les roues avant. Pesant 580 kg, la Fetuque 240 nécessite d'être attelée à un tracteur de plus de 60 CV. Largeur de coupe : de 138 à 157 cm.

Amendement organique : Karizeo + Fulva

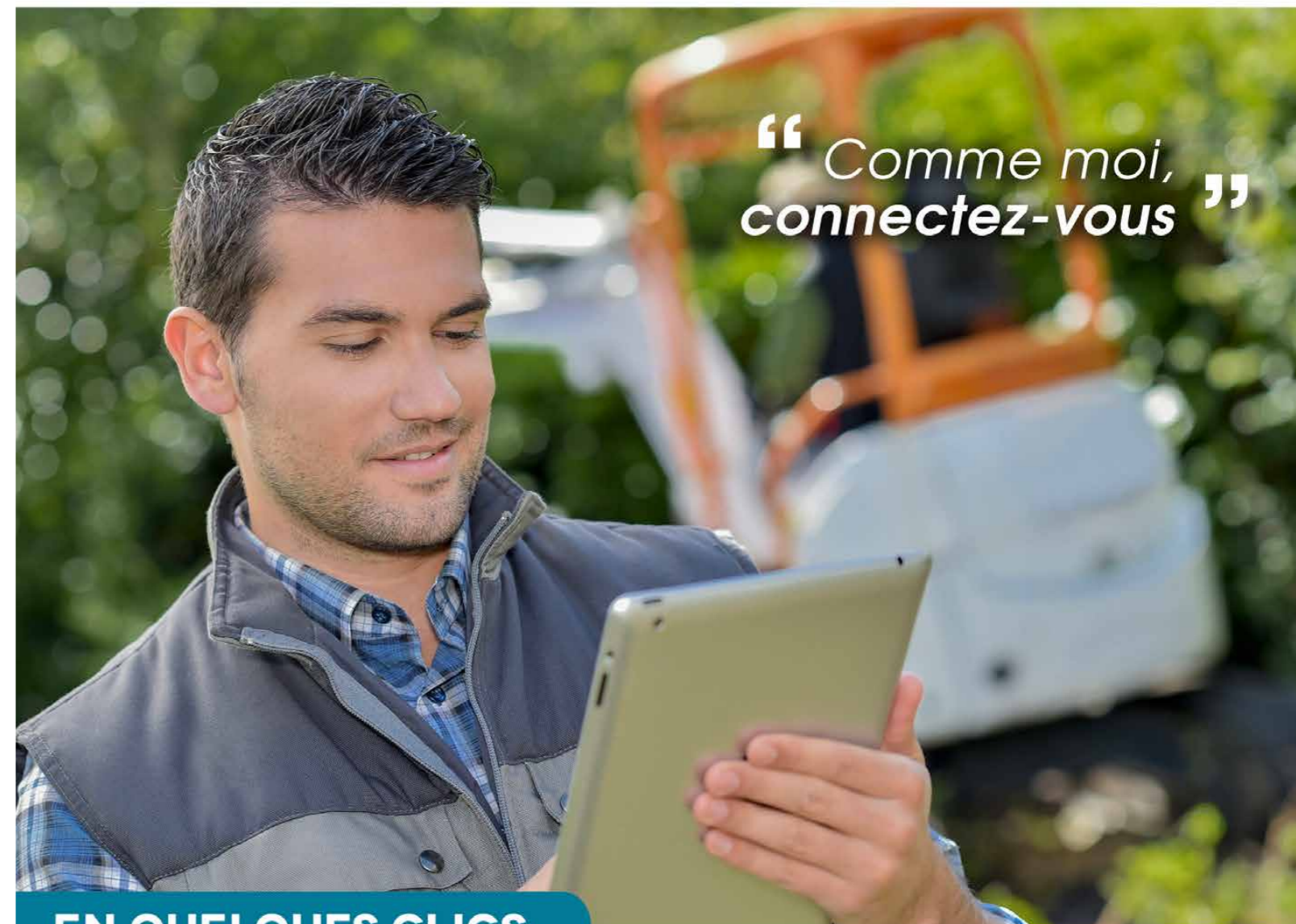
Distribué par Le Souffle Vert, Nutrivert Karizeo est un amendement organique du sol incluant un additif agronomique : le Nutrivert V Fulvaqui, qui permet d'offrir aux gazons une croissance régulière et sans à-coups. La formulation en miettes est facile à épandre. Il inclue Nutrivert V Fulva (1.108 UFC/g *Pseudomonas Fulva*), homologué sous le numéro d'AMM 1170609, en tant que Matière Fertilisante et Support de Cultures (MFSC) et additif agronomique. Utilisable en Agriculture Biologique Conformément au règlement (CE) n° 834/2007. Conditionnement : sac de 25 kg.



La débroussailleuse à batterie FS 130



Silence, puissance, autonomie et légèreté, la débroussailleuse à batterie Stihl FSA 130 répond aux exigences les plus élevées des professionnels. Compatible avec tous les outils fils, couteaux à herbe et couteaux taillis de la gamme Stihl et dotée d'un arbre de transmission rigide ultra robuste, la FSA 130 ouvre la voie à de nombreuses applications : simple fauchage ou travaux de défrichage de grande envergure. Avec la batterie dorsale professionnelle 36 V 'Stihl AR' disponible en 3 versions (capacités de 626, 916 ou 1 148 Wh), son guidon et son harnais ergonomiques, elle dispose d'un excellent rapport confort/performance. Existe aussi en poignée ronde FAS 130 R. Poids : 4,4 kg.



“ Comme moi, connectez-vous ”

EN QUELQUES CLICS

- **CONSULTEZ CHAQUE JOUR** articles, actualités et offres d'emploi...
- **BÉNÉFICIEZ** de conseils d'experts
- **RECHERCHEZ ET COMPAREZ** des produits et services
- **RECEVEZ** les informations suite à vos demandes (devis, catalogues...)

Une année 2019 au vert

Après un ralentissement de la croissance observé en début d'année (+ 1,5 % contre + 4 % pour l'année 2018), l'activité des entrepreneurs du paysage renoue avec une croissance significative au cours du second semestre 2019 (+ 5,5 % à un an d'intervalle). Analyse et explications avec le baromètre Unep-Val'hor-Agrica du 2nd semestre 2019.

Ces bons résultats ont notamment été portés par le dynamisme des marchés publics (+7 %) à l'aune des élections municipales. Le marché privé professionnel s'est également renforcé (+6 %) alors que le marché des particuliers apparaît un peu en retrait ce semestre (+3,5 %). Ce bilan positif est à nuancer au regard des difficultés de recrutement et de l'anticipation de carnets de commande moins remplis pour l'année 2020, en raison du repli des mises en chantier de logements, à l'affaiblissement des marchés de travaux publics et des élections municipales entre autres.

Des indicateurs à la hausse

Après une croissance de +4 % en 2018, les indicateurs restent au vert, avec une tendance annuelle qui s'établit à +3,5 % en 2019. En 2019, l'activité de création booste la croissance (+4 %) soumise au cycle des logiques d'investissements et est plus

Des inquiétudes pour 2020...

Selon ces mêmes chefs d'entreprise, quatre nouvelles menaces pèseront sur l'activité en 2020 :

- le niveau de trésorerie ;
- l'organisation du travail ;
- les élections municipales ;
- et la fin des aides sur le Gazole Non Routier.

élevée que celle de l'entretien (+2,5 %) qui relève d'une logique de consommation.

• **Léger ralentissement du côté des particuliers** : soumise aux cycles d'investissements, l'activité de création booste la croissance (+4 %). Alors que l'entretien, qui relève d'une logique de consommation, est plus régulier et enregistre une croissance plus faible certes mais non négligeable de +2,5 % sur l'année 2019.

• **Municipales : une échéance qui dope le secteur public** : avec les élections municipales en ligne de mire, les projets de création et d'entretien d'espaces verts ont fleuri en cette fin de mandat : le chiffre d'affaires sur ce segment des marchés publics bondit sur le second semestre 2019 (+7 %) et la tendance annuelle s'élève à +3,5 % en 2019.

• **Les marchés privés hors particuliers se reprennent** : au sein de ces marchés privés hors particuliers, l'entretien, commandé par les syndicats de copropriété, les HLM et les entreprises, est légèrement mieux positionné que la création, principalement réalisée avec les promoteurs. Sur l'année, la tendance est à la hausse à +2,5 %.

Des anticipations mitigées pour 2020

Selon un nouvel indicateur basé sur l'orientation de l'activité à 6 mois selon le type de clientèle : les jardiniers-paysagistes parient sur le marché des particuliers qu'ils estiment plus porteur en 2020.

En revanche, la situation est différente sur

Des difficultés à recruter

Sans surprise, les inquiétudes exprimées par les entrepreneurs du paysage concernent :

- les difficultés de recrutement de personnel qualifié (45 %),
- les aléas météorologiques (10 %),
- et les carnets de commande (5 %).

les marchés publics. Après une progression exceptionnelle enregistrée au cours de l'été 2019 (+12 % pour les travaux réalisés à un an d'intervalle), l'allure devrait ralentir à la suite du tassement des commandes dans les TP. L'entrée en phase de décréte des permis de construire (environ -4 %) pour les collectifs et une stabilisation pour le logement individuel auront des conséquences sur l'activité à venir. Au total, le premier semestre 2020 devrait toujours être positif (+2 %) mais moins dynamique que cette fin d'année 2019.

*Enquête réalisée pour le compte de Val'hor en janvier 2020 auprès de 350 paysagistes. Selon ces mêmes chefs d'entreprise, quatre nouvelles menaces pèseront sur l'activité du secteur en 2020 : le niveau de trésorerie, l'organisation du travail, les élections municipales et la fin des aides sur le Gazole Non Routier.

*Enquête réalisée pour le compte de Val'hor en janvier 2020 auprès de 350 paysagistes



DURAPIN

**DANS 20 ANS, VOS CLIENTS
ADMIRERONT ENCORE
VOTRE TRAVAIL.**

2020

2040

MURS MOBILES en BLOCS BETON

MEGA **BLOC**



MEGABLOC - le bloc aux innombrables utilisations :
trier, séparer, stocker ou ranger.
Avec ou sans toit.
La transformation d'un ouvrage en MEGABLOC est tout aussi simple.



MEGABLOC GmbH & Co. KG

Dominique MULLER
info@megabloc.fr Tél.: 03 88 57 24 76
www.megabloc.fr Port.: 06 25 97 56 05


DURAPIN

**VIVRE EN BOIS A SÉLECTIONNÉ
POUR VOUS LES PRODUITS DURAPIN,
LA RÉFÉRENCE DU PIN CLASSE 4.**

Depuis 35 ans, Durapin offre les meilleures garanties du marché et un résultat d'aménagement extérieur aussi esthétique que durable.

**GARANTIE
20 ANS
HORS SOL***


**VIVRE
EN
BOIS**

Coronavirus : les paysagistes s'organisent

En pleine crise sanitaire, les entreprises de paysage réorganisent leur activité afin de limiter le regroupement du personnel pour le protéger, maintenir un minimum d'activité... et surtout, tenir bon !

Alors qu'il fait beau et que les carnets de commandes étaient bien remplis, le printemps 2020 qui s'annonçait comme un bon cru pour notre filière, tourne à la catastrophe pour nombre d'entreprises. Du fait de la pandémie de Covid-19, les équipes sont confinées, et il faut à la fois organiser le télétravail pour certains, la distanciation sur les chantiers, réorganiser les interventions* (1 collaborateur par véhicule, chacun son outil, écartement d'au moins 1 mètre...). L'activité est fortement impactée car les particuliers préfèrent rester confinés dans leur jardin, les collectivités ont plus ou moins fermé les chantiers en cours alors que les promoteurs souhaiteraient que les travaux de paysage soient terminés au plus vite pour livrer leurs programmes immobiliers. L'heure est à l'adaptation et à l'anticipation alors que le confinement se durcit et risque de se prolonger. Face à cette adversité, les entrepreneurs s'organisent pour résister à cette incroyable crise qui nous frappe avec l'espoir que ce sont nos métiers, nos professions qui seront en première ligne quand sera venu le temps du déconfinement. En effet, il est sûr et certain que les Français auront envie de nature,

d'espaces verts, de parcs et de jardins, d'aires de jeux et de terrains de sports et ils préféreront en profiter au coin de chez eux plutôt que voler au bout du monde !

Organisation du travail

"Par solidarité, prudence et sens des responsabilités toutes nos équipes 'travaux' sont en chômage partiel... et ce, jusqu'à nouvel ordre" précise Daniel Lachana, dirigeant de la société Green Style. "Le service administratif, le bureau d'études et les conducteurs de travaux sont en télétravail et plus que jamais disponibles. Notre société peut tenir longtemps (ouf, ça sert à quelque chose de gérer son entreprise en bon père de famille !). Cette période de confinement nous permet aussi de nous remettre à flot et de rattraper le retard pris après une année 2019 et un début d'année 2020 tonitruants"... en attendant la reprise de l'activité. Mais, comme on dit, chaque jour suffit sa peine. Tout en espérant que chacun tire de cette incroyable catastrophe, une vraie leçon en matière de bienveillance, d'humanité et de solidarité.

Née en 2011, l'entreprise (8 agences en

Centre Val de Loire et Bourgogne et un CA de 12 M €), Lantana Paysage ambitionne de devenir la première enseigne nationale d'aménagement et d'entretien des extérieurs pour les particuliers et les entreprises. En cette période, comme l'explique Guillaume de Germay, son pdg, "nous avons mis en place un protocole afin de respecter l'ensemble des mesures sanitaires nécessaires pour garantir la sécurité et la santé de nos clients et de nos collaborateurs. Nous appliquons strictement les gestes barrières. Pour cela, nous avons mis en place une embauche décalée, l'aménagement des temps de pause et, bien entendu, placé un maximum de nos collaborateurs administratifs en télétravail. En ce qui concerne les projets d'aménagement ou d'entretien, un paysagiste de notre équipe se rend chez le client et reste à l'extérieur pour découvrir ses souhaits, puis il remet son offre soit par visio-conférence, soit par téléphone, soit en revenant chez le client s'il le souhaite tout en restant à l'extérieur. En ce qui concerne nos interventions (aménagement / entretien), dans la mesure du possible, nous affectons un technicien par chantier. Dans le cas où il est nécessaire d'intervenir à deux, ils se déplacent dans deux véhicules différents en respectant les gestes barrières. Et nos agences restent ouvertes dans la mesure du possible, lorsque nous pouvons compter sur nos fournisseurs locaux".

"Suite aux mesures nécessaires et aux consignes du gouvernement liées au Covid-19, nous mettons en place le télétravail pour nos collaborateurs. L'ensemble des activités de services et nos équipes terrain (travaux, entretien d'espaces paysagers, décoration florale, animations, élagage) suspendent leurs activités. Mais l'entreprise poursuit son activité : chaque collaborateur est installé à son domicile avec son poste de travail, dispose d'un accès à notre serveur de données, à ses dossiers en cours, ses mails. Nous restons au service de nos clients, joignables par mail et par téléphone portable. Studio Mugo renonce à prendre part aux rendez-vous et réunions physiques programmées jusqu'à nouvel ordre, pour respecter les préconisations de confinement et préserver la santé de nos collaborateurs. Les responsables d'agences demeurent joignables par messagerie et téléphone durant toute cette période" indique l'entreprise.

"Nous avons décidé de mettre l'ensemble du personnel de production en chômage partiel

pour une période de 15 jours, y compris chez Artdan. Le personnel administratif, les BE et les directions des sites sont en télétravail" indique Gilles Thillaye d'Eurofield. "Nous sommes en cellule de crise afin d'anticiper la période après les semaines de confinement. Nous partons du principe que l'Etat ne peut payer les salariés français durant une longue période au risque de mettre le pays à plat pour plusieurs années et supprimer indirectement tout investissement communal. Ce coronavirus n'est pas la responsabilité de notre gouvernement et il est important de trouver des solutions collectives afin que tous soient solidaires du problème. Nous réfléchissons à pouvoir anticiper les congés d'été, de payer les gens en ayant des heures négatives récupérables ensuite, solder les heures accumulées. Nous estimons que nous ne reprendrons pas le travail réel avant début mai et il faut anticiper pour que notre personnel puisse franchement travailler sans repartir en congés avant novembre, voir 2021. Pour la trésorerie, nous ne sommes pas inquiets".

En ces temps de confinement, comme eux bien d'autres challenges vous attendent. Et certains sont positifs comme celui que vous lance Luc Echilley, Maître Jardinier 2013 (Atelier Cezae à Avignon) :

Professionnellement tout est compliqué mais on a envie d'en découdre !

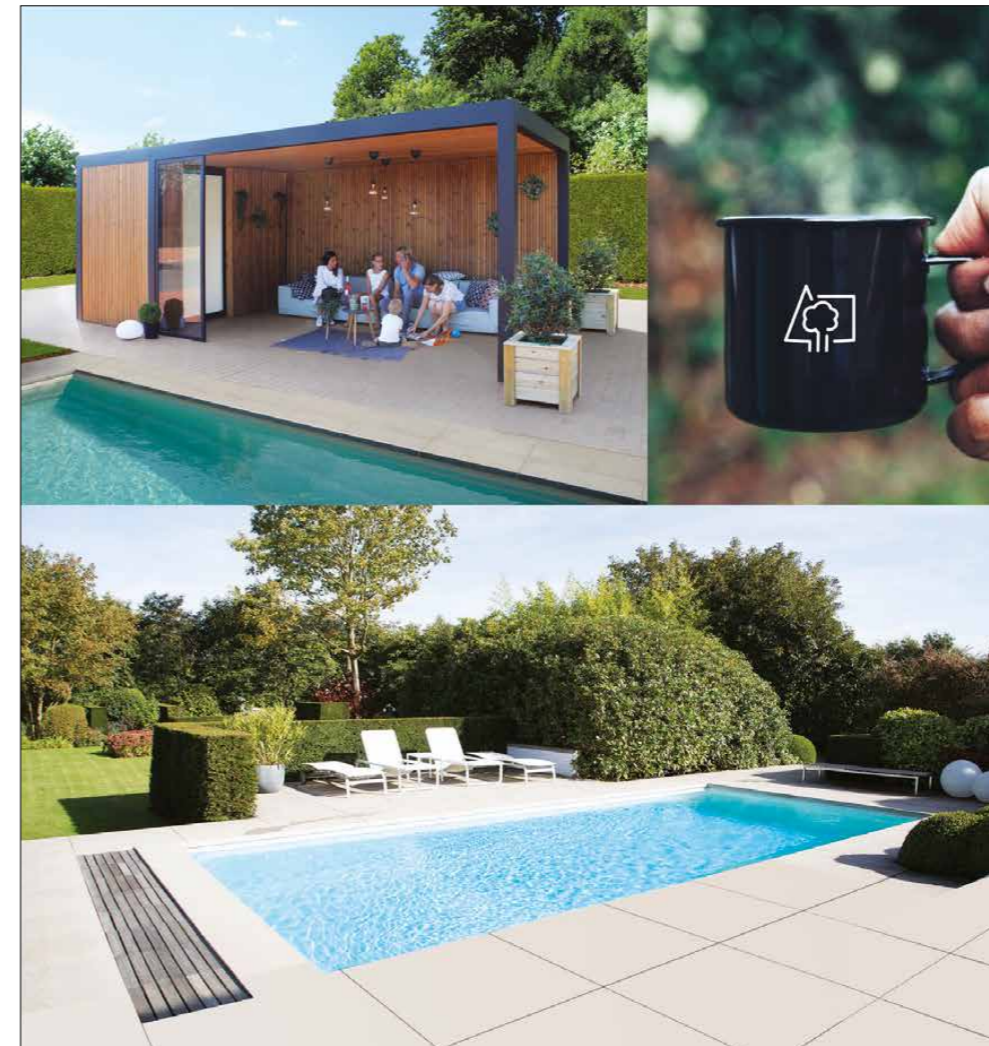
"Avant l'annonce officielle, nous avons arrêté la totalité de la production sur le terrain" explique Pierre-Alain Madelaine (Soisy Arrosage, président du SYNAA). "Le personnel de chantier est ainsi en chômage partiel alors que le bureau d'études, le secrétariat, le directeur et le gérant sont en télé-travail, et le responsable du magasin vient seul s'en occuper bien qu'il ne soit pas ouvert aux clients. Dès le lundi 6 avril, nous avons repris quelques rares chantiers : un intervenant s'y rend seul (pour respecter les précautions sanitaires) et il est vrai qu'il ne croise personne. En tant que chef d'entreprise, pendant cette période, on pense à tous les cas de figures possibles, et on met en place de nouvelles choses, de nouvelles procédures pour nous améliorer encore. On a géré les dossiers en cours et préparé une reprise d'activité en toute sécurité mais cela n'est pas si simple à mettre en place et cela prend du temps. Mais bien entendu, c'est sur la trésorerie que l'on a travaillé en premier, pour essayer d'anticiper le manque de production. Il est difficile d'appréhender notre résistance car elle dépend en partie du maintien ou de l'annulation de certaines commandes, et du respect des délais de règlement de nos clients. Comme d'autres chefs d'entreprise, c'est une situation que l'on vit à la fois, très bien et très mal, à deux vitesses. Tout est compliqué professionnellement. Psychologiquement, c'est un peu lourd, mais j'ai hâte d'en découdre et que la vie reprenne son cours, je suis motivé plus que jamais. Via le Synaa (Syndicat National de l'Arrosage Automatique), on a créé un groupe WhatsApp. Ainsi, on peut facilement échanger et savoir que notre profession a bien respecté le confinement (95 %) et qu'une reprise partielle de nos activités commence à se profiler."

"on a imaginé 'un autre défi', sur facebook celui-là : envoyez-nous une image de votre jardin, une fleur, un bourgeon, un lieu, une ambiance... qui vous ressemblent pour partager une belle émotion !"

* Téléchargez les consignes d'organisation des chantiers espaces verts/jardins sur Placedupro.com

Plan de continuité : interventions sur sites sensibles !

"Nous sommes spécialisés dans l'application de produits phytopharmaceutiques", explique Philippe Beuste, "et nous devons assumer un plan de continuité de services sur certains sites industriels (classés SEVESO), militaires et autres infrastructures sensibles. Nous avons tout arrêté dès le 16 mars suite aux directives politiques nationales en décidant du confinement strict de nos équipes pour 15 jours. Nous avons l'espoir de re-planifier nos prestations dès le 30 mars. J'ai passé beaucoup de temps avec les juristes (mise à jour du DUE et établissement du PCA) et la médecine du travail pour organiser la reprise de tous nos techniciens en toute sécurité. En effet, pour respecter les gestes barrières (1 seul collaborateur par véhicule, travail éloigné de 2 mètres les uns des autres...), il faut que chaque intervenant ait un véhicule (alors qu'avant ils embarquaient à deux par véhicule de la société pour une intervention). Peuvent-ils prendre leur véhicule personnel ? Oui, certains l'utilisent mais il s'avère que dès qu'on trouve une solution pratique, cela induit d'autres problèmes tant sur le plan juridique que des assurances (RC, assurance auto, autorisations d'accès sur les sites...). On doit aussi prendre en compte les situations familiales particulières de nos collaborateurs (garde d'enfants, conjoint soignant...). Je préside, par ailleurs, l'AAPP (Association des Applicateurs Professionnels Phytopharmaceutiques). Nos entreprises disposent d'EPI car la majorité de nos activités concernent la protection des plantes contre les attaques de parasites et les maladies. Nous avons envisagé de donner localement certains de nos équipements (combinaisons jetables, gants...) aux professionnels de santé. Mais nos masques A2P3 ne sont pas efficaces contre les virus. Par ailleurs, depuis janvier, nos commandes de masques sont peu ou mal honorées et certains risquent d'être en pénurie pour leurs interventions. Il nous faut donc être très vigilants pour assurer au mieux, en toute sécurité, nos plans de continuité".



EXTERIORLIVING
BY VALCKE

PISCINES
CONSTRUCTIONS EN ALUMINIUM
AMÉNAGEMENT DE JARDIN
ABRIS DE JARDIN

inspired by TACK GARDIVAL GARDIPOOL

WWW.EXTERIORLIVING.FR
info@exteriorliving.fr

Coronavirus : et les fournisseurs aussi...

Les entreprises et les fournisseurs de matériaux sont également impactés par la crise sanitaire actuelle. Eux aussi s'organisent et réinventent certaines pratiques.

Si certaines entreprises sont à l'arrêt, faute de clients et de commandes, voire de matières premières ou de pièces détachées ; d'autres continuent de travailler, dans des conditions pas toujours évidentes.

Blocage total ou partiel

"Nous ne sommes plus en mesure de fabriquer nos produits, faute d'approvisionnement en matières premières (acier, tuyaux...) en raison de la fermeture brutale de nos fournisseurs. Nous avons fermé notre entreprise et mis le personnel au chômage partiel... On ne peut que subir, c'est du stress pour la santé de nos collaborateurs, de nos familles..." déplore la direction de l'entreprise Cornu, spécialisée et reconnue dans la fabrication de matériels d'entretien (désherbeurs, cuves...).

Pour beaucoup d'entreprises, si la chaîne de production et/ou commerciale n'est pas bloquée, à l'image du Groupe Fabemi dont les usines restent ouvertes pour alimenter les négoce de matériaux toujours en service (ndlr : à l'heure de la rédaction de cet article), un service minimum est assuré.

Du côté des usines et des agences de Lambert Clôtures, l'activité est réduite progressivement, faute de livraisons et de sollicitations du service commercial. "Nous avons la chance de travailler dans des conditions qui permettent de préserver la santé des collaborateurs (ateliers et entrepôts qui sont très vastes et aérés) en respectant scrupuleusement les consignes et gestes barrières qui empêchent la propagation du virus. Nous avons toutefois dû fermer progressivement 4 agences sur 5 car nos clients ayant fermé leurs entreprises, l'activité s'est arrêtée brutalement : aucun passage dans les agences depuis mardi 17 mars. Nous n'avons pas pu livrer les commandes qui étaient prêtes. Une seule agence reste ouverte à nos clients professionnels, sur RDV pour pouvoir préparer les commandes à l'avance. Nous sommes fermés à tout autre public. Nous sommes donc en service minimum, et pour nos équipes, cela signifie une mise en chômage technique" indique Carine Chesneau, présidente de l'entreprise. Et d'ajouter : "je remarque que je reçois beaucoup d'informations de la CCI, des banques, de l'expert-comptable, commissaire aux comptes, mon réseau de dirigeant CJD. Tout le monde est très mobilisé pour être au chevet des

entreprises dans cette tourmente".

MGE Green Service, le distributeur de broyeurs, de tondeuses et autres rogneuses de souches, adopte une stratégie identique. "Nous avons décidé, en accord avec l'ensemble du personnel, de réduire de 50 % notre effectif, qui est donc aujourd'hui en chômage partiel à hauteur de 50 % de son temps habituel de travail pour, dans un premier temps, la période du 18 au 31 mars 2020. Ceci évidemment avec le respect des consignes données : distanciation, lavage des mains, organisation encore plus rigoureuse compte tenu des contraintes sanitaires..." déclare Marc Denoueix, co-fondateur de l'entreprise avec Gérard Crosnier. "La bonne gestion d'une entreprise implique d'agir en permanence au niveau de la trésorerie car il s'agit d'une action à long cours. Nous le faisons avec nos partenaires bancaires avec qui nous partageons notre stratégie, nos objectifs".

Organisation du travail : quelques exemples

Lambert Clôtures : "nos équipes administratives et commerciales sont en télétravail depuis le début de la semaine. Mais, peu à peu, le travail sédentaire se tarit faute d'activité commerciale, et les équipes, même en télétravail, sont placées en chômage technique (après épuisement des reliquats de RTT et de congés)" avoue Carine Chesneau. Reste à bien organiser le travail à distance. "La semaine dernière a été consacrée à organiser le télétravail pour certains, beaucoup à expliquer et rassurer les collaborateurs qui restent travailler dans l'entreprise, à vérifier le respect des gestes barrières, à produire les attestations de circulation, à comprendre les différentes annonces gouvernementales et leurs impacts sur notre quotidien, à se renseigner sur les dispositifs que nous pouvons actionner pour faire face à cette situation sans précédent... Il est bien difficile de se poser pour réfléchir à l'avenir étant donné les circonstances et toutes les sollicitations dont le chef d'entreprise fait l'objet. La réflexion viendra peut-être après, si la situation perdure et que malheureusement l'activité se réduit complètement. Dans la situation actuelle, la priorité est de faire le plan de trésorerie et d'activer les aides à disposition".

MGE Green Service : pour la nouvelle organisation de l'entreprise, l'aménagement des temps de travail ont été pris en compte : les fonctions dans l'entreprise (maintien d'un

service minimum vis-à-vis de la clientèle : pièces détachées, service hot line, logistique), les enfants, le partage de la garde des enfants avec le conjoint, le télétravail ou non du conjoint, les trajets domicile travail et la charge de travail au sein de l'entreprise selon les postes. "Nous avons immédiatement pris des décisions : arrêt de tous les déplacements programmés en France et à l'international, annulation et report de tous les rendez-vous tant avec les fournisseurs qu'avec les clients, même chose pour les formations prévues, annulation de toutes les réunions extérieures, limitation de l'accueil au strict minimum (le facteur, les camionneurs pour les livraisons ou les expéditions). Nous avons également prévu de participer à différents salons ou événements qui ont tous été annulés ou repoussés. Nous avons donc décidé d'annuler également tous les événements commerciaux prévus par nos soins d'ici à la fin juin 2020" indique Marc Denoueix.

Un peu d'optimisme

Jérôme de Mauroy, directeur marketing et communication chez Fabemi, affiche un certain optimisme. "Nous vivons une période très bizarre, qui nous pose pleins de questions : qu'avons-nous fait, ou plutôt, qu'est-ce que nous n'avons pas fait pour en arriver là ? Nous sommes tous concernés par cette situation car nous participons tous à notre vie économique, de près ou de loin. Nous ne pouvons pas dire que nous subissons, car nous avons tous le choix de décider pour nous ! Profitons de ce moment plus calme pour se poser les bonnes questions, pour regarder autour de nous et faire le point. Par exemple, comment je peux apporter le meilleur de moi-même en étant heureux dans mon 'job' en famille, avec mes amis... Notre activité va forcément en prendre un 'coup' alors que nous démarrions l'année sur de très belles bases, grâce à votre travail (ndlr : le magazine Profession Paysagiste !). Après le combat du virus, nous nous tournerons vers une autre mission : aller rechercher le chiffre d'affaires perdu. Je suis persuadé que les Français vont se tourner vers eux, rester plus en famille, chez eux, dans leur pays... D'ailleurs, combien de jeunes couples aujourd'hui cherchent à partir vivre à la campagne pour une vie plus proche de la nature ? Et avec ces événements, heureux sont ceux qui ont un jardin ! Ils ne reprendront pas les avions de sitôt, au moins

pour 2020. Dans ce contexte, ils feront aussi peut-être plus confiance à nos entreprises, commerces, artisans... Préparons-nous à ce changement, soyons disponibles pour vite mettre en place des actions avec nos clients. Profitez-vous aussi de notre position en télétravail pour faire un point avec nos interlocuteurs (s'ils sont connectés, bien sûr) et leur dire que nous sommes à leur écoute pour mettre en place des actions correctives (points sur les expositions, le stock, les actions futures...). Organisons nous !".

Faire confiance aux entreprises françaises. Un avis partagé par Carine Chesneau de Lambert Clôtures. "En tant que personne, je suis inquiète, comme tout le monde, pour la santé de la population, de ma famille, de mes proches, de mes collaborateurs. S'ajoutent l'inquiétude et la responsabilité pour la santé économique et le devenir de mon entreprise. Il a été moralement très difficile de vivre les injonctions paradoxales des derniers jours : 'restez chez vous' (si vous ne le faites pas vous êtes irresponsables) et 'il ne faut pas arrêter la machine économique et continuer à travailler quand c'est possible' (message adressé aux entreprises). Le choix de fermer ou pas s'est reporté sur les chefs d'entreprise : soit on ferme pour protéger tout le monde et on met en danger encore plus son entreprise car les aides ne seront pas forcément au RDV, soit on continue à faire tourner l'entreprise au risque de passer pour un patron indélicat qui met ses collaborateurs en danger... La réflexion sur les opportunités viendra après, quand la crise sera passée. J'espère toutefois déjà, voyant la pénurie que certaines entreprises ont connu très tôt pour leurs approvisionnements lointains, qu'elles envisageront, à l'avenir, une stratégie d'achats plus locale et donc plus responsable à plusieurs titres (social, environnemental)".

Le direction de MGE Green Service intègre la crise sanitaire actuelle dans un désordre plus global. "Avant le Covid-19, nous étions déjà dans une période de grandes turbulences avec les nombreuses transitions auxquelles nous devons tous faire face : transition climatique, transition numérique, transition géo-politico-économique. Le Covid-19 va sans doute chambouler la donne sur quelques sujets. On peut s'attendre à une relocalisation de certaines productions stratégiques (médicaments, équipements médicaux) et à certaines exigences nouvelles au plan sanitaire (secteur des plantes, secteur agro-alimentaire, hygiène). Il ne sera plus concevable de ne pas avoir de stocks de masques, de gants... à l'avenir. Donc il y aura un avant Covid-19 et un après. Nous travaillons déjà depuis pas mal de temps sur les nouvelles évolutions de nos métiers. Nous sommes dans une période de grandes ruptures qui vont bousculer nos habitudes dans des délais très courts. Le télétravail va sans doute sortir renforcé de cette épreuve du Covid-19. Comme tout le monde est touché, il faut espérer qu'un retour à la qualité et au sérieux sera mieux considéré

par le grand public, par les professionnels et les collectivités. Sur le plan humain, tout le monde le sait mais tout le monde ne le dit pas : il est clair que le capital humain est le plus important dans un pays ou dans une entreprise. Quand on voit le dévouement du personnel médical et celui de ceux qui acceptent de continuer à venir travailler, on peut être fier des valeurs de notre pays. Au niveau européen, nous pouvions sans doute espérer un peu plus de solidarité, notamment envers nos amis italiens. Et puis, si tout le monde ferme, l'économie se retrouve à un niveau zéro. Si les entreprises qui le peuvent continuent de fonctionner, même à minima, alors le pays repartira non pas de zéro mais de 30, 40 ou 60 % et aura moins de mal à rebondir ensuite. Il ne faut pas se cacher que la distribution dans son ensemble est soumise à un effet de 'ciseau' important. D'un côté des fournisseurs ayant livré et facturé des matériels, d'un autre côté des clients ayant arrêté de travailler et, étant fermés et donc pas forcément intéressés de recevoir du matériel, qui ne payent pas. C'est ce décalage de règlement et donc de trésorerie qui peut

faire très mal dans le secteur du machinisme alors que la période avril-mai-juin représente habituellement près de 50 % du chiffre d'affaires annuel. Un décalage de 2 à 4 mois peut être extrêmement dommageable. Ceci arrivant après une année horrible en 2019 pour les tondeuses et les épisodes 'gilets jaunes'. L'Etat français, l'Europe, les collectivités locales doivent tous tenir leurs engagements de soutien à l'économie et surtout respecter les annonces faites". Idée partagée par Gilles Thillaye d'Eurofield : "Nous faisons front, c'est une nouvelle expérience. L'état d'esprit général est bon mais il est important de communiquer. Des opportunités, il y en aura forcément après ce mauvais passage. Il est également intéressant de voir la prise de conscience général sur les dégâts occasionnés par la mondialisation à outrance. Pour les produits de première nécessité, le local fonctionne mais pour nos prestations, nos produits en espaces verts et en terrains de sports, le local marchera de mieux en mieux et nous en sommes ravis nous qui le prônons depuis plus de 10 ans".

LES EDITIONS DE BIONNAY : une diffusion exceptionnelle de tous nos magazines

"Nous sommes tous sur le pont et engagés pour vous accompagner, avec l'ADN qui est le nôtre depuis plus de 25 ans, être à vos côtés et à votre écoute", explique Erick Roizard. "Dès le lundi 16 mars, nous avons mis notre équipe rédactionnelle en télétravail, et le lendemain l'équipe commerciale. Pour limiter les déplacements, les proximités... et respecter les consignes de sécurité et de protection sanitaire tous en assurant la continuité de service auprès de nos lecteurs et de nos annonceurs. La première semaine a été consacrée à cette organisation car pas si simple de travailler à distance, notamment pour les jeunes recrues qui vont devoir acquérir une expérience un peu inédite sans être complètement aguerris aux procédures alors que, habituellement, notre équipe est rassemblée sur un seul site. Avec Martine Meunier, nous passons aussi beaucoup de temps à refaire nos budgets prévisionnels et nos plans de trésorerie selon diverses hypothèses, à étudier différentes stratégies. Notre entreprise est saine mais nous savons tous que des circonstances exceptionnelles peuvent révéler certaines vulnérabilités en matière d'organisation. Dans une PME comme la nôtre, même si nous avons toujours encouragé la polyvalence, nous en profitons pour réécrire et réactualiser certaines procédures. Nos annonceurs sont présents, ils anticipent déjà la reprise même s'il y a des incertitudes. Ce qui est sûr, c'est qu'être proche de la nature, de chez soi, dans un parc, un jardin ou un terrain de foot, ce sont des besoins que nos concitoyens vont redécouvrir, avec avidité et grand plaisir, dès la fin du confinement et à ce moment-là, ce seront les entreprises de nos filières, les services espaces verts et les services des sports qui seront en première ligne. Pour ce qui est des magazines (Profession PAYSAGISTE, Terrains de sports, Espace Public & PAYSAGE...) et des éditions en cours, notre imprimeur est en chômage technique depuis quelques jours, donc les n° d'avril ne seront pas imprimés. Nous avons donc décidé de les sur-diffuser par PDF à nos abonnés et à tous nos prospects par e-mails (il est vrai que nous disposons de super bases de données qualifiées) et les mettre aussi gracieusement à disposition de tous les professionnels sur nos sites* car ce temps est aussi un temps de lecture, d'informations, de réflexion... Cette crise est aussi une opportunité de développer et d'accélérer la digitalisation de nos services, nous avons déjà le BHPENLIGNE.FR et développé la plateforme PLACEDUPRO.COM pour présenter à tous les professionnels de la ville, du sport et du paysage, tous les produits et services des fournisseurs, avec de nombreuses actualités. Avec près de 9 000 lecteurs par mois, et de nombreux partenaires, elle progresse et s'impose comme la première plateforme professionnelle de nos filières. Là encore, ce temps suspendu est pour certains annonceurs le moment de prendre le temps de rattraper du retard et de nous envoyer les informations (textes, photos...) pour mettre en ligne leurs produits. Nous sommes donc très attentifs, très vigilants et, comme toute notre équipe, à votre écoute. Et nous entendons bien relever, avec vous, cet incroyable défi".

*professionpaysagiste.com ou placedupro.com

Le Chêne et le Hérisson : ingéniosité et développement... durable !

C'est en jardinant chez lui que Vincent Couderc, commercial de formation, se découvre une passion pour le paysage. A 38 ans, il saute le pas, suit une formation et fonde son entreprise en 2011. En quelques années, l'entreprise se développe, embauche, en misant sur la proximité, la polyvalence et la capacité à conquérir de nouveaux marchés.

Quel est votre parcours ?

Ce qui m'a amené dans ce domaine que j'ai toujours affectionné, c'est avant tout la passion du jardinage. J'avais effectué une carrière dans l'industrie pharmaceutique en tant que commercial. A la naissance de mon premier enfant, à 38 ans, j'ai décidé de me reconverter. En effet, dans mon ancienne vie, je passais la majorité de mon temps libre à m'occuper de mon jardin ! J'ai d'abord commencé en tant qu'intérimaire dans des entreprises de paysages, tout en me mettant, en parallèle, au service de connaissances, en utilisant le système de chèques emploi service (CESU). Je voulais vérifier si cette passion pour le jardin pouvait devenir mon métier à plein temps. Pour cela, le travail de terrain reste la meilleure façon d'en être sûr. J'ai poursuivi par un BEPA (Brevet Professionnel Agricole) pendant neuf mois, mention 'Travaux d'aménagement paysager', à l'issue duquel j'ai créé la société Le Chêne et Le Hérisson, une EURL, le 1^{er} novembre 2011. Le chêne, arbre majestueux, évoque la partie 'création' de la société. Quant au



Polyvalence et esprit d'équipe ! Voilà ce qui caractérise les collaborateurs de l'entreprise. Elle actuellement six paysagistes diplômés, deux apprentis, et une assistante administrative. Vincent Couderc (5^e en partant de la droite) prend soin de ses salariés et propose régulièrement des temps de cohésion.

hérisson, ami et auxiliaire du jardinier, il rappelle l'entretien. Monter mon entreprise m'a très vite semblé être la meilleure façon d'exercer mon activité, tout en restant en adéquation avec mon tempérament. Mon jardin personnel sert de jardin d'exposition. C'est à ce jour le projet de création dont je suis le plus fier, et qui me permet encore aujourd'hui de démontrer le savoir-faire de mon équipe.

Comment s'organise l'entreprise ?

J'ai travaillé seul la première année, avant qu'un compagnon de formation, vienne me prêter main forte. Il est là depuis sept ans maintenant, et l'équipe s'est étoffée au fur et à mesure du développement de la société. Nous sommes aujourd'hui six paysagistes, dont deux apprentis, ainsi qu'une assistante administrative. Tous possèdent un diplôme dans le secteur paysager (BTS, bac pro ou bac+3). Mes employés sont d'abord entrés dans l'entreprise comme apprentis. Je les traite bien ! C'est essentiel pour la vie de l'entreprise. Nous allons de temps en temps au restaurant ou encore voir des matchs de Rugby au Stade Toulousain. En

ce qui concerne les salaires, j'inclue le temps de trajet dans les heures de travail, en complément de ce que préconise la convention. Les collaborateurs sont polyvalents et interviennent aussi bien sur les chantiers d'entretien que de création. J'attache beaucoup d'importance à la mentalité de mes collaborateurs : en plus d'être professionnels, il est important qu'il y ait un bon esprit d'équipe au sein de l'entreprise. Nous organisons régulièrement des formations. A titre d'exemple, deux de mes collaborateurs vont avoir la possibilité de passer le permis remorque cette année et nous envisageons une formation de l'ensemble de l'équipe à la permaculture. Notre parc matériel se compose de trois camions, un pick-up, quatre tondeuses, une débroussailleuse de pente

En bref

- Localisation : Boulac (31)
- Date de création : 2011
- Effectif : 6
- CA : 250 000 €

radiocommandée. Ceci complété, bien entendu, par l'équipement courant de tout professionnel des espaces verts qui se respecte : tronçonneuses, souffleurs, taille-haies, élagueuses, débroussailleuses... Notre parc matériel est entretenu chaque semaine et renouvelé régulièrement. Nos outils sont nos meilleurs alliés au quotidien et doivent être performants !

Quelles sont vos prestations ?

Nous intervenons dans toute la couronne toulousaine, idéalement au nord de Toulouse, où nous sommes implantés. Nos prestations se répartissent entre création et entretien, comprenant l'irrigation, le gazon, et la plantation. Près de 50 % de notre activité concerne l'entretien des espaces verts, 40 % les projets de création ou d'aménagement paysager, et 10 % l'élagage d'arbres. Notre chiffre d'affaires se répartit entre les particuliers (30 %), les entreprises (40 %) et les collectivités (30 %). Pour certains projets, il nous arrive de travailler avec des architectes : nous créons et réalisons les espaces verts autour de leurs projets immobiliers. Nous nous occupons également de l'entretien des espaces publics de certaines collectivités, et nous travaillons en zéro phyto, comme l'oblige aujourd'hui la législation. Nous essayons de convaincre les entreprises de s'y convertir, mais cela engendre nécessairement un surcoût de main d'œuvre qu'il est difficile de répercuter chez nos clients professionnels. En effet, le zéro phyto est chronophage, et coûte environ 30 % plus cher au client. A ce jour, il n'existe malheureusement pas de solution alternative qui soit aussi efficace que le glyphosate. Tant qu'aucune loi n'en interdira formellement l'usage dans l'espace privé, les entreprises ne feront pas le pas.

L'entreprise est jeune, et son développement engendre des problèmes de trésorerie, comme c'est le cas de beaucoup d'entreprises. Il est parfois difficile d'y faire face. En effet, les délais de paiement

de certains de nos clients ne sont pas toujours en adéquation avec nos besoins de liquidités... C'est pourquoi, nous avons fait le choix de nous spécialiser progressivement dans l'entretien d'espaces verts pour les entreprises privées. Nos clients sont autant des PME que de gros groupes comme EDF ou Eurovia. Ce marché possède l'immense avantage d'une récurrence en termes de facturation. En effet, l'entreprise connaît à l'avance le budget annuel alloué aux espaces verts. Il nous suffit alors de facturer chaque mois 1/12^e, quelles que soient les prestations effectuées sur place. Certains mois seront bien évidemment plus calmes que d'autres en termes d'intervention ! Ce système nous permet des rentrées d'argent régulières, et donc une visibilité et une stabilité dans le temps.

Quelle est votre marque de fabrique ?

Nos valeurs sont : passion, efficacité et professionnalisme. Nous apportons un vrai service personnalisé à nos clients, ainsi qu'une énergie particulière. Nous sommes très réactifs et, surtout, toujours professionnels. En termes de fournitures, nous privilégions le Made in France et nous travaillons le plus possible localement. Nous sommes également en cours d'acquisition de la certification dispensée par Qualipaysage, pour la partie entretien. Cette qualification passe par les retours des clients satisfaits, ce qui est un gage de crédibilité ! Afin de rester informés des perspectives de la filière paysage, nous sommes adhérents de l'UNEP et de divers réseaux de développement locaux.

Quelles sont les perspectives ?

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 250 000 € HT en 2019 et prévoyons de réaliser 300 000 € en 2020. Parmi nos objectifs, la conquête de nouveaux clients est bien évidemment l'une de nos préoccupations principales ! Nous



L'entreprise investit progressivement pour renouveler son parc matériel. L'objectif : un passage progressif en thermique, au fur et à mesure des avancées technologiques.

cherchons particulièrement à assoir notre présence au niveau local afin de limiter nos déplacements, et donc notre impact sur l'environnement. Dans le but d'améliorer notre impact écologique, nous transformons directement nos propres déchets verts et souhaitons développer cette tendance. Dans le même but, et afin de limiter nos émissions, nous allons essayer d'acquérir du matériel électrique. Aujourd'hui, malheureusement, le matériel électrique n'est pas assez performant pour pouvoir se passer du thermique. Nous entamons donc un renouvellement progressif de nos équipements. Nous avons déjà beaucoup investi dans notre parc matériel, notamment dans le robot débroussailleur. Certains marchés sont stables et d'autres, plus fluctuants. Les réseaux sociaux nous permettent d'atteindre plus facilement les particuliers, les réseaux d'entreprise de développer nos relations professionnelles. Avec tous ces moyens, nous sommes confiants pour l'avenir !



Approche originale : le 'jardin d'exposition' de l'entreprise n'est autre que celui de son gérant et fondateur, Vincent Couderc. C'est en l'aménageant que notre homme a osé la reconversion professionnelle.



brand conception
LA SIGNATURE

QUAND NOTRE PRODUIT DEVIENT VOTRE CRÉATION
CLÔTURES - JARDINIÈRES - PERGOLAS - LUMINAIRES - GARDE-CORPS - PORTAILS - TREILLIS EN ALUMINIUM




WWW.BRAND-CONCEPTION.COM | INFO@BRAND-CONCEPTION.COM | T. +33 (0)2.51.67.51.73

Cornuaud Paysage : reprendre avec confiance l'entreprise familiale

En 2005, Anthony Cornuaud intègre l'entreprise de son père, l'un des premiers membres du réseau Alliance Paysage. A cette époque, jeune homme réservé de 22 ans, il n'envisageait pas de reprendre un jour l'entreprise familiale.

Quel est votre parcours ?

Il y a quinze ans, après avoir travaillé pour différentes entreprises de paysage sur Tours, j'ai intégré l'entreprise paternelle. Mon père était l'un des premiers membres du réseau Alliance Paysage. Le réseau m'a vu grandir. J'étais un jeune homme timide, assez peu sûr de moi. J'ai eu accès à des formations. J'ai, par exemple, le souvenir de l'une d'entre-elles pour apprendre à gérer le stress au quotidien. Personnellement, pour commencer, je n'en voyais pas l'intérêt. Sur les conseils de mon père, à 22 ans, j'ai suivi ce qu'on appelait à l'époque 'l'école des jeunes dirigeants'. Il s'agit d'une formation de deux jours, sur Paris, qui avait lieu tous les deux mois. Animées par des entrepreneurs à l'époque, ces formations étaient très axées "terrain". Aujourd'hui, elles sont dispensées par des spécialistes, et les échanges entre entrepreneurs ont lieu lors de réunions régionales ou de clubs. Ce sont deux moments différents pour se former, s'informer et échanger. Ça me plaît mieux.

En 2015, mon père est tombé gravement malade, et j'ai dû me rendre seul, à sa place, aux rassemblements d'Alliance Paysage : le forum fournisseurs de janvier et l'université de septembre, sur des ateliers prospectifs. Quand on est jeune, il n'est pas toujours évident de se faire sa place au sein d'un réseau. Je me sentais perdu, dans les rassemblements. Peu à peu, j'ai pris conscience de la force du réseau. Durant la maladie de mon père, nous avons eu de nombreux soutiens de la part de chefs d'entreprise. J'ai commencé m'intéresser à leurs propositions. Au fur et à mesure, j'ai



L'entreprise Cornuaud réalise beaucoup de minéralisation car la majorité de ses clients désirent des jardins nécessitant peu d'entretien.

appris à connaître d'autres paysagistes, et à apprécier certaines formations qui me convenaient davantage. Grâce à leur accompagnement, j'ai été formé au management, j'ai appris à prendre sur moi en cas de conflits et à savoir vers qui me diriger en cas de problèmes techniques ou financiers. Aujourd'hui, j'ai repris l'entreprise paternelle. Je dois l'admettre désormais : ma relation au réseau Alliance Paysage n'a pas toujours été simple, mais c'est grâce au réseau que j'en suis là aujourd'hui.

Comment s'est passée la reprise ?

La reprise a eu lieu en juillet 2019, et s'est bien déroulée. Malgré mes appréhensions, j'ai été bien reçu par les équipes. Auparavant, je doutais de ma capacité à gérer une entreprise, après 20 ans de travail sur le terrain comme ouvrier. Des amis et des paysagistes du réseau m'ont rassuré sur ce plan. Un formateur

d'Alliance Paysage, William David, nous a accompagnés durant la reprise. Je ne m'entendais pas forcément bien avec mon père, qui, de son côté, avait géré l'entreprise pendant 37 ans ! Aujourd'hui, je peux dire que je suis confiant, que je me sens à ma place et à l'aise dans ce que je fais. Nous sommes 10 personnes au total au sein de l'entreprise, dont deux expérimentés : l'un travaille avec nous depuis 20 ans, l'autre depuis 15 ans. Nous avons un apprenti, et nous en prendrons deux l'an prochain. Quatre personnes travaillent dans les bureaux : une secrétaire, un commercial, un manager de production et moi-même. Yohan (le commercial) et moi-même nous occupons de la gestion commerciale et dessinons les plans des projets de création. Nous avons deux équipes de création, et une en entretien. Toutes fonctionnent en binôme. Nous communiquons activement dans une zone géographique définie avec le réseau Alliance Paysage. Nous travaillons uniquement pour des particuliers. Dans la

région, beaucoup de nos clients sont des Parisiens à la retraite, venus s'installer sur Royan après avoir vendu leur appartement. Ces derniers n'ont, pour la plupart, jamais eu de jardins. Ici, sur le littoral, ils construisent leur première maison, et désirent aménager le jardin. Nous intervenons, donc ! Actuellement, les prix augmentent et les parcelles se réduisent : les terrains sur lesquels nous intervenons mesurent entre 500 et 1 000 m². En termes de budget, les clients souhaitent se faire plaisir. Nos chantiers se situent entre 30 000 € et 150 000 € TTC. Nous réalisons beaucoup de minéralisation, nous installons de nombreux palmiers, spas et gazons synthétiques. En effet, la majorité de nos clients désire des jardins qui ne nécessitent que peu d'entretien. Dans les terres, nous travaillons avec plus de vert, notamment pour planter des vergers. Notre chiffre d'affaires se répartit entre 80 % dédié à la création et 20 % à l'entretien.

Que pensez-vous aujourd'hui des services proposés par le réseau ?

Nous sommes sans cesse informés sur les nouveaux produits, et je suis particulièrement satisfait du mode de formation actuel. Il y a peu de temps, je me suis rendu chez un confrère en Vendée, en compagnie de deux chefs d'équipe, pour suivre une formation sur le béton drainant. Je suis attentif à ce que mes collaborateurs puissent se former, de manière à être plus performants et

plus à l'aise sur leur poste. Mon manager de production suit actuellement une formation en management. Il retrouve le plaisir des échanges que nous avons aujourd'hui avec les membres du réseau. Il commence désormais à comprendre son fonctionnement. Comme contremaître, après la rédaction du devis, il gère tout ce qui est de l'ordre de la production sur le chantier : commandes, négociation des prix, achat des fournitures. Dans nos dépôts, il classe les matériaux en fonction de chaque chantier. Ce n'est pas le métier le plus facile ! Il possède un rôle clé entre l'administratif et le terrain. C'est également lui qui fait les plannings des chantiers. Tous les mercredis, nous faisons une réunion avec la secrétaire pour parler du plan de charge. Cette formation lui permettra de faire évoluer certaines habitudes et d'acquiescer un meilleur confort de travail. Quant à notre commercial, il part deux fois par an suivre une formation de vente. En ce qui concerne le reste de nos équipes, je suis à l'écoute de leurs besoins. Chacune est composée de deux personnes et, récemment, l'accompagnement d'Alliance Paysage lors de la reprise, nous a permis de constituer au mieux nos binômes. Le réseau nous permet également des échanges entre dirigeants, qui peuvent s'avérer très utiles, aussi bien durant les rassemblements qu'à distance. Nous possédons un intranet nous permettant de poser nos questions en ligne. Chaque dirigeant (nous sommes 150 dans le réseau) peut donc interagir avec les autres : poser

des questions techniques, obtenir des avis sur des fournitures. Ce fut par exemple le cas il y a peu, au sujet d'un matériau nouveau sur le marché : le gravillon résiné. Les conseils des uns ont permis aux autres d'éviter de faire appel à un fournisseur déficient, dont le produit n'était pas opérationnel. Ce forum est accessible uniquement aux dirigeants, aux assistantes, aux commerciaux et aux managers de production. Tous peuvent interagir. Il y a, sur cette plateforme, un beau dynamisme, à l'image du réseau ! Ce système est très efficace : en moins de deux jours, on obtient plusieurs réponses.

En ce qui concerne le travail sur notre image de qualité auprès des clients, Alliance Paysage propose aujourd'hui un pack 'découverte' puis un second, 'progression'. Je viens d'investir dans le premier ! En somme, concernant tous les services du réseau, tel qu'il est actuellement constitué, il me semble que les formations dispensées et les contacts obtenus (paysagistes comme fournisseurs) valent largement l'investissement financier. En plus du forum de janvier et de l'université de septembre, je me rends aux réunions régionales, qui ont lieu deux fois par an. Je m'entends extrêmement bien avec mes confrères voisins. Et cela va au-delà de la simple affinité : je sais que je peux trouver chez eux un conseil et un soutien en cas de problème.

DÉVELOPPER
votre entreprise



Des formations.
Des coachings.
Un suivi par un référent généraliste.
Des outils de communication personnalisés.

ÉCHANGER
entre paysagistes



Des événements plusieurs fois par an.
Un Extranet pour échanger entre adhérents.
Des échanges de bons procédés entre confrères.

GRANDIR
au sein d'un réseau



Un groupe de recherche & innovation.
La réservation d'un territoire.
Des clubs spécialisés par fonction (dirigeants, managers de production, vendeurs, assistantes commerciales).

En bref

- Localisation : Royan (17)
- Date de création : 1984
- CA : 873 665 €
- Effectif : 10

Toutes les infos sur www.reseau-alliancepaysage.com
Contactez-nous au 01 39 11 18 01 ou contact@alliancepaysage.fr



Chryso, leader français des bétons décoratifs

Chryso fait référence sur le marché français dans le domaine des bétons spéciaux décoratifs. Entreprise spécialisée dans la chimie des matériaux de construction, forte d'une expérience de près de 80 ans, elle sait se réinventer pour proposer des produits innovants toujours plus adaptés aux professionnels !

Depuis 1942, l'entreprise Chryso s'est progressivement imposée sur le territoire français comme spécialiste de la chimie du matériau béton. Le Groupe est aujourd'hui présent à l'international avec l'appui de 22 filiales. Cette entreprise française s'est d'abord tournée vers la fabrication d'adjuvants avant d'élargir son offre à l'esthétique des bétons par le rachat de Discolor en 2008. A partir de 2016, elle étend son offre de bétons décoratifs, avec l'intégration des entreprises Moderne Méthode et BMC Diffusion. Elle développe alors sa gamme et renforce ses équipes. Chryso est aujourd'hui leader dans son secteur en France. Sa force : un dispositif technique et commercial conséquent de plus de 200 personnes, réparties avec homogénéité sur l'ensemble du territoire français.

L'importance de la qualité

Côté bétons décoratifs, Chryso produit sur deux usines, la principale à Sermaises (45), la seconde à Saint-Soupplets (77). Sur ces sites sont fabriqués des produits de traitement des bétons, comme les désactivants et colorants de masse et des composants pour les bétons décoratifs, tels que les durcisseurs de surface et le béton ciré.

La société collabore avec des architectes, paysagistes et applicateurs spécialisés pour réaliser des chantiers privés et publics : projets urbains, résidentiels, aménagements paysagers, parcs à thèmes, et autres projets d'aménagement décoratif. L'entreprise accompagne les professionnels dès le début du projet : descriptifs dans le cahier des charges, calcul des

fournitures... Elle assure également un suivi tout au long du chantier, afin de garantir la qualité de la mise-en-œuvre de ses solutions béton.

La force de l'innovation

Chryso se caractérise par une grande capacité de recherche et d'innovation. Leurs produits sont en continuel perfectionnement. Une place toute particulière est faite à la colorimétrie et sa durée dans le temps, essentielle dans le domaine de la décoration. Des teintes sur mesure peuvent être travaillées avec le client. Un des produits phare et tendance ? Un durcisseur de surface, permettant la réalisation des bétons imprimés. Tous les effets sont possibles : feuilles, bois, pavés, carrelage... Christophe Vaissier explique : "Nous sommes aujourd'hui capable de répondre à l'ensemble des besoins du marché. Nous proposons nos solutions bétons décoratifs pour des surfaces pouvant aller de 5 m² jusqu'à 20 000 m², voire plus ! Notre gamme évolue en permanence pour proposer à nos clients des solutions adaptées à leurs problématiques. Chaque année, nous mettons au point et lançons sur le marché des nouveaux produits sur notre périmètre France et Export. Le marché du béton est très ouvert, et la croissance est importante. Cette dynamique d'innovation et de développement touche tous nos segments de marché." En effet, le béton est un matériau plastique, qui permet de libérer la créativité ! Et de plus, de nombreuses applications sont possible : outre les sols intérieurs comme extérieurs, les murs et plafonds sont aussi personnalisables avec le procédé Vertic'Art®. Il y a cinq ans, Chryso a lancé également une gamme pour la réalisation de béton luminescent, LuminTech®, qui est actuellement très demandée. Elle se décline sous forme de traverses, pas japonais, galets et particules luminescentes.

Former les professionnels

Chryso a mis en place une école de formation certifiée, Béton Academy, afin de former tous les professionnels de la filière béton. Localisée à proximité de leur



Christophe Vaissier a travaillé 20 ans dans le domaine du béton prêt-à-l'emploi, avant de rejoindre Chryso en 2018. Il s'occupe aujourd'hui de l'activité Bétons Décoratifs, Marchés Industrie, applicateurs et du centre de formation Béton Academy.

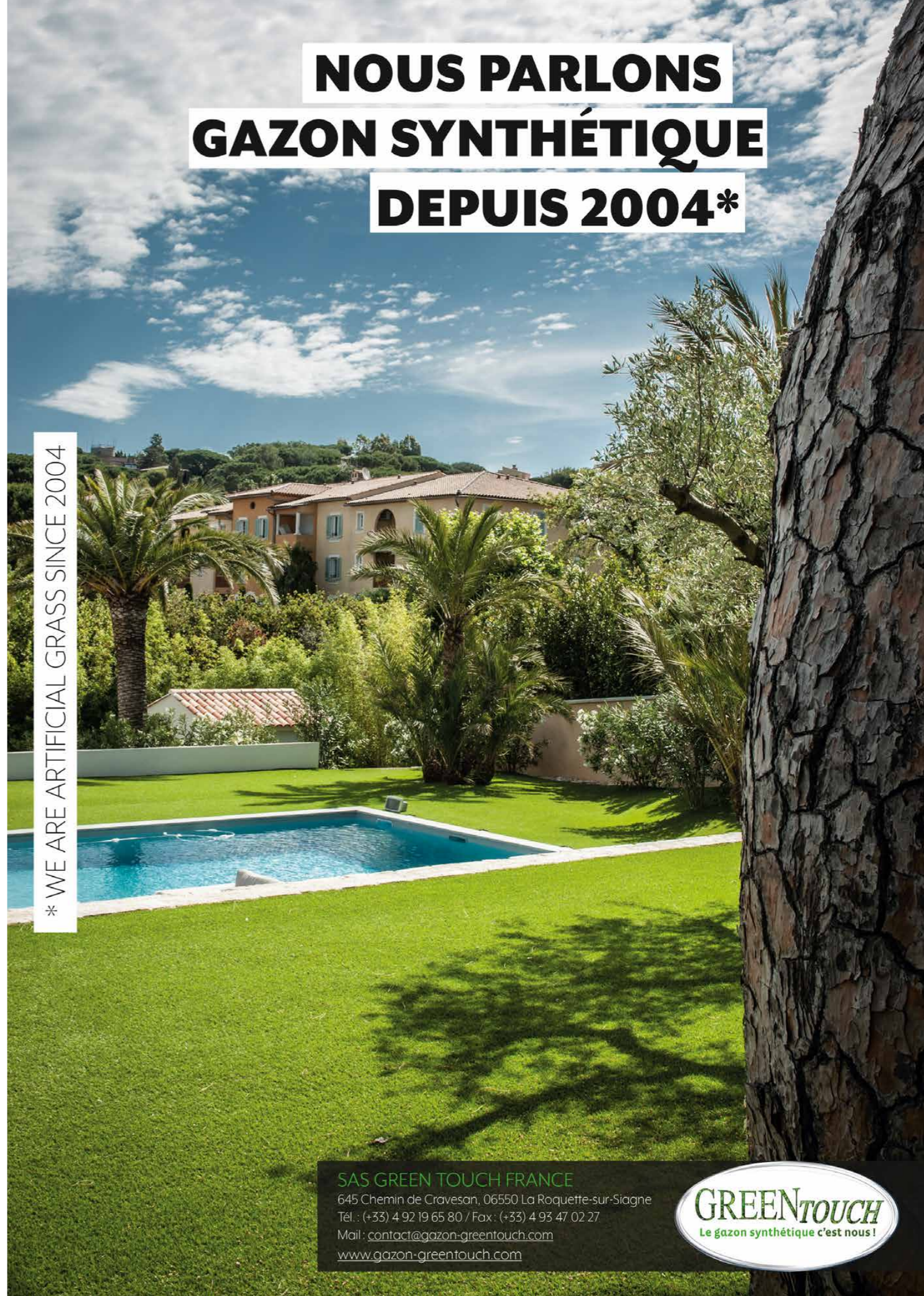
usine de Saint-Soupplets, ces formations sont destinées aux entreprises et artisans pour acquérir toutes les compétences nécessaires à une parfaite mise-en-œuvre de leurs solutions de béton décoratif. Des formations spécifiques en régions peuvent également être organisées.

Des modules théoriques sur le béton traditionnel sont proposés, ainsi que l'apprentissage des fondamentaux sur les adjuvants. Mais ces formations sont avant tout centrées sur la pratique ! Le format : une matinée en salle et ensuite place à la pratique : béton ciré, béton imprimé, désactivé, drainant...

Le centre se transforme alors en mini-chantier, pour le plus grand plaisir des professionnels. Certaines réalisations des stagiaires pourront même être conservées pour un second chantier, dédié à la rénovation de bétons décoratifs. Deux jours de formation sont proposés en initiation, et trois jours pour les experts.

NOUS PARLONS GAZON SYNTHÉTIQUE DEPUIS 2004*

* WE ARE ARTIFICIAL GRASS SINCE 2004



SAS GREEN TOUCH FRANCE

645 Chemin de Cravesan, 06550 La Roquette-sur-Siagne
Tél. : (+33) 4 92 19 65 80 / Fax : (+33) 4 93 47 02 27
Mail : contact@gazon-greentouch.com
www.gazon-greentouch.com

GREENTOUCH
Le gazon synthétique c'est nous !

Dessin et colorisation par logiciel, un duo séduisant !

Amélie Desman, paysagiste-concepteur diplômée de l'ENSAP Bordeaux, s'est spécialisée dans l'illustration de projets de paysage et de jardins privés, notamment pour les entreprises de paysage. Travaillant sur toute la France, elle mêle avec finesse dessin et colorisation par logiciel grâce à une tablette graphique, pour créer des visuels séduisants, dans lesquels les clients se projettent facilement et avec envie.



L'angle de la prise de vue

En tant qu'illustratrice-paysagiste, je réalise les premières images de projet, celles qui permettent aux clients de percevoir l'ambiance imaginée. Le dessin "à la main" est particulièrement efficace et, cela, sur tous les profils de personnes, sans doute parce qu'il propose une identité graphique propre, personnalisée, plus accessible, et permettant de se démarquer de la concurrence. Contrairement aux perspectives 3D hyperréalistes, il propose un visuel plus ludique et permet également de laisser au client une part d'imaginaire. La première étape pour réaliser ce type de rendu est de choisir le bon point de vue sur l'espace qui va être aménagé, et qui servira de base au travail graphique. Il faut éviter de choisir une prise de vue de face et préférer au moins deux plans différents et un angle de vue le plus large possible pour se plonger dans l'espace. Ensuite, la phase "dessin" peut commencer.



L'avantage de la tablette graphique

Comme medium, j'utilise une tablette graphique, munie d'un stylet, qui est directement connectée à mon ordinateur où le logiciel Adobe Photoshop est installé. Je me sers alors des différents styles de mines proposés (crayon, feutre...), en jouant sur l'épaisseur des traits, afin de dessiner l'espace. C'est alors que peut débuter la colorisation du dessin, notamment à partir d'une bibliothèque de textures établie au fur et à mesure des projets. Par exemple, un délavé d'aquarelle verte, pour coloriser la pelouse de manière subtile, en utilisant l'outil tampon de duplication de Photoshop et en jouant sur la superposition et l'opacité des calques. Il est bien d'utiliser des couleurs plus denses et plus foncées pour les éléments en arrière-plan, afin de donner une impression de profondeur, et de conserver les teintes plus pâles et claires pour le premier plan, venant fixer la lumière.



Des détails... mais pas trop !

Cette façon de procéder par tablette graphique est bénéfique en termes de temps par rapport à un dessin réalisé sur papier : les traits, couleurs et détails peuvent être modifiés plus rapidement. Sur ce dernier point, il faut savoir trouver l'équilibre : en effet, trop de détails brouillent la lecture de l'ambiance générale. Il faut parfois simplement suggérer les textures, avec le dessin de seulement quelques traits, comme les brins d'herbes, les graviers, les lames de terrasses, les feuilles des arbres. L'apport des ombres portées du soleil est également important, en les orientant, logiquement, toutes du même côté. Tout comme l'ajout de personnages, voire d'animaux si les clients en possèdent, qui apportent une notion d'échelle et de proportions, et une touche personnalisée. Pour finir, j'apporte quelques traits de crayon blanc qui amènent de la lumière à l'ensemble.

Entrepreneurs du paysage Faites-vous une



Rejoignez notre réseau

1^{ÈRE}
ORGANISATION PROFESSIONNELLE
REPRÉSENTATIVE DU PAYSAGE

98%
ADHÉRENTS SATISFAITS
DES SVP TÉLÉPHONIQUES ET DES SERVICES + *

350
RENCONTRES PRO
ORGANISÉES PAR NOS 13 RÉGIONS



75 000 CLICS
DEPUIS L'ANNUAIRE EN LIGNE
VERS LES SITES DES ADHÉRENTS

Chiffres sur l'année 2017
* Les Services + de l'Unep sont proposés par Unep Services

L'Union Nationale des Entreprises du Paysage est au service de vos intérêts et vous accompagne au quotidien.

www.lesentreprisesdupaysage.fr



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Mettre en valeur les abords d'une maison de campagne

La rénovation d'un jardin peut transformer une habitation ! C'est le cas de cet aménagement, dont le chantier a été pris en charge par l'entreprise Maréchal Paysagiste (53). Il s'agit d'un projet global et exigeant : accessibilité, sécurité lumineuse, clôture, portail, soutènement, plantations... Tout le nécessaire pour renouveler agréablement l'image d'une maison mayennaise.



Pour mettre en valeur les abords de cette habitation, l'entreprise Maréchal Paysagiste a installé une cour et des allées en Baltazar®. Pour accompagner la pente, une centaine de blocs en grès armoricain ont été disposés à l'aide du godet d'une mini-pelle.

Anthony Prioul, nouveau gérant, vient de reprendre l'entreprise des frères Maréchal depuis le 1^{er} janvier 2020. En effet, après de nombreuses années de service dans le monde du paysage, les deux frères vont partir chacun à tour de rôle à la retraite : Jean-Marie Maréchal le 31 mars prochain et Pierre Maréchal d'ici trois ans. Aujourd'hui, Antony Prioul possède 60 % des parts. Après plusieurs années de travail au sein de l'entreprise Delanoue (49), où le jeune homme avait fait son apprentissage, son expert-comptable l'a mis en contact avec une entreprise de la région en recherche d'un reprenneur. Après avoir intégré l'entreprise comme salarié en juin 2019, le paysagiste reprend 6 mois plus tard la structure. Leur clientèle se compose essentiellement de particuliers : 90 % des projets sont consacrés à la création et 10 % à l'entretien de jardins. Ils interviennent dans un rayon de 35 km autour de La Roche-Neuville (53), et réalisent 630 000 € de chiffre d'affaires.

Le chantier

Le chantier s'est déroulé entre septembre et octobre 2018, dans une propriété située dans la campagne au sud de Laval, sur un terrain de 5 ha. Deux à trois personnes

ont travaillé sur le chantier, et ce durant cinq semaines environ. "Ce fut un chantier conséquent ! Le client souhaitait réaménager entièrement les abords de son habitation : accès et fermeture de l'entrée, allées et cour, zone de lavage et de stationnement du véhicule. Bien entendu, l'aménagement comprenait également quelques massifs, et un muret de soutènement (enrochement) entre l'allée en Balthazar et l'espace engazonné. Nous avons également réalisé l'éclairage." raconte Anthony Prioul. Le terrassement a été sous-traité à un terrassier auquel fait régulièrement appel l'entreprise. Ce travail de nivellement en finesse a duré 2 jours. L'objectif était de redessiner entièrement la pente depuis le seuil de l'habitation jusqu'au portail (2 m de dénivelé). Près de 40 m³ de terre ont été évacués. La fouille pour le portail a également été creusée.

Le stationnement et le talus

Le client possédait déjà deux garages couverts, mais souhaitait disposer d'une zone de stationnement à l'extérieur pour laver sa voiture. Un béton désactivé de 28 m² a donc été réalisé. Une pente de 2 % permet un bon écoulement des eaux jusqu'à un caniveau placé en bordure. Le

désactivant a mis en valeur les graviers ocre contenus dans le béton : une grave 4-8, extraite dans la région. En bordure de la dalle béton, des pavés en grès métissay des Indes de 10 x 16 cm ont été disposés sur un léger lit de béton. Une disqureuse thermique a permis de créer de jolis effets de découpe sur les angles. Afin de



Le talus, d'un dénivelé de 1,5 m entre la cour et la pelouse, est franchissable au moyen d'un escalier de 5 marches en grès (1 m x 30 cm x 15 cm), éclairées par un spot 'Nautilus' de la marque Rexel.

soutenir le talus et assurer la transition entre l'allée et le gazon, un enrochement a été installé sur la pente (dénivelé de 1,5 m). Une centaine de blocs (10 m³) ont donc été précautionneusement placés, pouvant, pour les plus gros, avoisiner 700 kg ! La pierre, du grès armoricain nommée 'pierre bleue', est issue d'une carrière locale. Les blocs ont été mis en place au godet par le terrassier, sur 10 mètres linéaires. Afin de connecter le haut et le bas du talus, quatre marches ont été insérées dans le talus. Il s'agit de blocs marches en grès de 1 m x 30 cm, épaisses de 15 cm. Un spot 'Nautilus' de la marque Rexel assure une visibilité de l'escalier la nuit.

Le portail et les allées

L'installation du portail a, en premier lieu, nécessité des fondations. Du béton a donc été coulé sur 50 cm de profondeur pour 50 cm de largeur. Ensuite, 80 blocs à



Un portail sur-mesure motorisé de la marque GYT a été installé pour clôturer la propriété. Visiophone, digicode et boîte aux lettres complètent l'équipement.



N°1 DES SOLUTIONS INFORMATIQUES DÉDIÉES AU PAYSAGE



SOLUTION DE GESTION POUR PAYSAGISTES



LOGICIEL DE CONCEPTION POUR PAYSAGISTES

- Devis / factures
- Contrat d'entretien
- SAP & attestations fiscales
- Suivi de chantier
- Planification (**NOUVEAUTÉ**)

Et plus encore...

+ DE 12 000
TEXTURES
& ACCESSOIRES

+ DE 10 000
VÉGÉTAUX



RENDU 3D EN 1 CLIC

LOGICIEL 4 EN 1 :

- Plan 2D
- Rendu 3D
- Navigation (vidéo)
- Photomontage

14 JOURS OFFERTS
TÉLÉCHARGEZ LA VERSION D'ESSAI SUR WWW.LASUITENOVA.FR

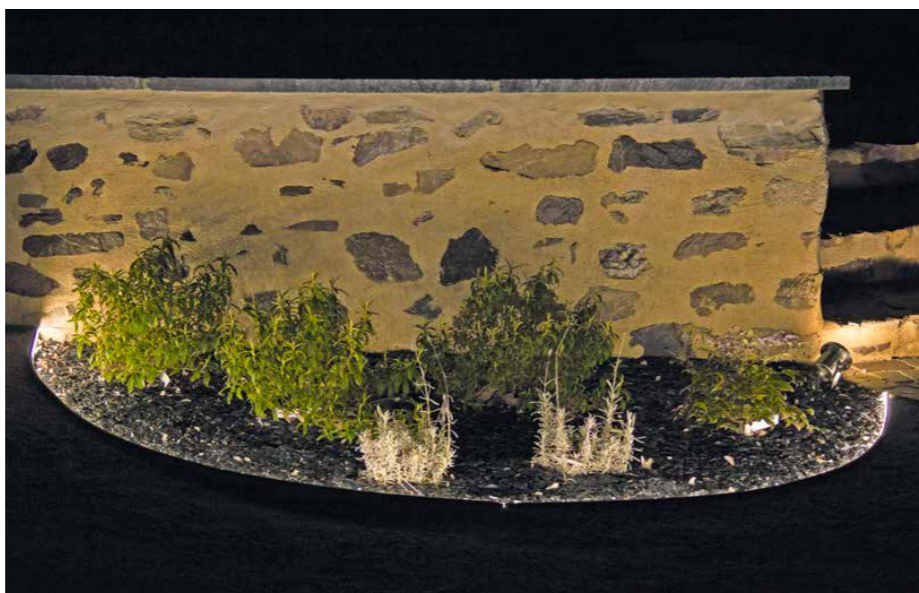
Parc Solaris - Immeuble Arkam _ 10 chemin du Vigneau _ 44800 Saint-Herblain
 ☎ 02 28 01 03 90 _ ✉ com@alseve.fr _ www.alseve.net
SERVICE COMMERCIAL : Elodie Jacq (France Nord) - 06 74 18 21 87 _ Régis Fadet (France Sud) - 06 76 77 41 62

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux →   

22 Profession PAYSAGISTE Avril 2020

bancher ont permis l'édification du mur, de part et d'autre du portail. Le couronnement du muret a été réalisé en pierre du Vietnam (30 x 60 cm, épaisses de 3 cm) et des grilles dans le même style que le portail y ont été apposées. Le portail, quant-à-lui, est une création sur-mesure réalisée par l'entreprise Gyt. Il est en aluminium, gris anthracite, et mesure 1,7 m de haut pour 5 m d'ouverture. Ce portail motorisé est équipé d'un visiophone, d'un digicode et d'une boîte aux lettres. Pour permettre une belle transition avec le jardin, un massif a été créé en pied de mur. Il est bordé de dalles en schiste ardoisier et planté de deux *Euonymus*.

Afin d'homogénéiser l'aménagement, la cour et les allées, d'une surface totale cumulée de 200 m², ont été réalisées en balthazar. Le Balthazar® est un sable 0/6 qui se minéralise sous l'effet combiné de l'eau, du sel et de la compression. Ce revêtement semi-perméable est souvent de couleur claire, jaune ou orangé, et permet de réaliser des surfaces relativement poreuses tout en étant carrossables. Plus écologique que le goudron, empêchant la pousse d'adventices, insensible au gel, ce type de revêtement a une bonne tenue dans le temps. Il est également possible de ré-intervenir dessus au besoin sans que le moindre raccord ne soit visible. Première étape pour sa mise en place : l'installation d'une première couche de grave (0/31,5), afin de réaliser un empierrement. Près de 12 m³ de balthazar ont ensuite été répartis sur l'ensemble de



En pied de muret, des massifs de lavandes, cistes et Nandina ont été aménagés. Un bandeau LED lumineux (5 W), intégré dans la bordure en aluminium, permet de sublimer élégamment les végétaux.

la surface sur une épaisseur de 5 cm. Pour 1 m² de Balthazar®, il faut compter 300 g de sel. Les allées ont alors été mouillées au jet, puis tassées au moyen d'un cylindre, loué pour l'occasion. Le processus de cristallisation se produit dans les jours qui suivent, à mesure que l'eau s'évapore. Un système sous-terrain (tuyaux PVC) permet de gérer les eaux pluviales infiltrées et de gérer leur évacuation au moyen d'un raccordement au réseau

général. De plus, deux caniveaux ont été installés dans l'allée, entre la porte de l'habitation et le portail. Un autre a été placé près du seuil de la porte d'entrée, sans oublier la place de stationnement. Vient alors le temps des finitions de l'aménagement. Près de la porte d'entrée, 10 m² de nidagravel ont été placés afin de garantir une accessibilité confortable (non boueuse !) entre la pelouse et l'intérieur de la maison. Des bordures en piquets de schistes séparent graviers et gazon. Un massif planté de lavandes, cistes et Nandina, situé à droite de l'entrée, est couvert de paillettes d'ardoises et intelligemment éclairé par une bordure en aluminium avec LED intégrées : un bandeau lumineux de la marque Apanages Jardin. Cinq spots encastrés éclairent l'allée, LED également, d'une puissance de 5 W. Une belle habitation à voir, de jour comme de nuit !



Les allées ont été réalisées en Balthazar®, une sorte de sable qui se minéralise sous l'effet de l'eau, du sel et du compactage. Dans un premier temps, un lit de grave 0/31,5 a été déposé, recouvert par du sable 0/6.

En bref

- Localisation : Ligné-sur-Mayenne (53)
- Date de création : 1983
- CA : 630 000 €
- Effectif : 6





OUTDOOR
INDOOR

Finition extérieure et intérieure

Terrasses

Margelles de piscine

Façades

Entrées de garage

Marches

Revêtement mural

Céramiques

Gabions

Plus de 150 sortes de graviers

DESIGNED BY NATURE

NOUVEAUTÉS 2020:



Nouvelle gamme de graviers 2020



Gamme parement avec fixations mécaniques



Marches suspendues 120x120 cm

Découvrez tous nos produits sur:

www.bauma-stone.com



Détails et finitions de qualité pour le square Herzog

A Wintzenheim tout près de Colmar, en cœur de ville, le square Herzog, du nom d'un fameux industriel alsacien, a fait peau neuve. Le chantier a nécessité la mise en œuvre de techniques bien particulières afin de répondre à ce projet ambitieux, avec un haut niveau d'exigences quant aux finitions. Détails avec Frédéric Kehrwiller, chef de l'agence Idverde de Mulhouse.

Avec une première phase livrée en juin dernier, ce parc urbain s'étendra à terme sur 8 000 m². Sa rénovation est portée par la municipalité qui désire optimiser le potentiel de cet espace patrimonial, autrefois peu accessible et avec des aménagements vieillissants et sommaires, loin d'être à la hauteur de l'histoire du site. En effet, comme l'explique Rémi Sublet, paysagiste-concepteur de 'Sortons du bois', maître d'œuvre du projet : "la parcelle accueille deux bâtiments classés. Tout d'abord, la chapelle Herzog (fin 19^e), en grès rose, qui faisait partie intégrante du site industriel de l'ancienne filature éponyme. Ensuite, l'église catholique Notre-Dame de l'Assomption, première construction en béton armé d'Alsace (1927). Pour rendre hommage à ce patrimoine, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France, des matériaux de qualité ont été choisis et une attention particulière a été portée aux lignes du projet et aux détails. Tout cela en visant une imperméabilisation minimale pour une ville qui respire" ajoute-t-il. Ainsi, pour concilier qualité, fonctionnalité et perméabilité, les équipes d'Idverde ont mis l'étendue de leur savoir-faire en œuvre, au service de réalisations parfois insolites et très techniques. Une bonne planification du chantier, en lien avec des sous-traitants qualifiés, et voilà un jardin résolument contemporain et de haute qualité.



Afin de concilier accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur l'intégralité du jardin (pente <3 %) et respect des arbres en place, le nivellement "projet" du terrain a été travaillé à +/- 5 cm par rapport au niveau des collets des platanes.

la maîtrise d'œuvre a imposé une visite de site obligatoire aux entreprises souhaitant répondre à l'appel d'offre. Comme l'explique Frédéric Kehrwiller, "cette pratique, qui tend à se généraliser, est bénéfique. En effet, ce n'est pas pareil de lire un cahier des charges, très descriptif et parfois abstrait, que de se rendre sur le site pour visualiser concrètement

l'espace et se rendre compte des contraintes existantes. Ainsi, nous avons pu répondre à la consultation de façon plus adaptée, notamment sur la gestion des nombreux platanes conservés, en déterminant le volume horaire nécessaire pour la mise en sécurité des arbres et la remontée de couronne nécessaire au passage des engins de chantier, et notamment ceux de désamiantage au gabarit conséquent. Cela permet également d'adapter les engins, en choisissant par exemple une pelle moins lourde (5 T) pour préserver au mieux le système racinaire des arbres". Et Rémi Sublet d'ajouter : "ces visites de site ne doivent pas être vues comme une perte de temps par les entreprises. Elles permettent, en effet, de prendre les meilleures dispositions de protection des arbres en fonction de leur âge, de leur taille, de la configuration du site... Mais aussi, parfois, d'adapter un diagnostic phytosanitaire selon le retour des arboristes-grimpeurs, avec des faiblesses non détectées (maladies, champignons)".

Consultation des entreprises : une visite de site obligatoire

Une des clés de la réussite de ce projet est que, dès le règlement de consultation,

Zoom sur les voilages corten

Pour évoquer les fissus séchant au vent des anciennes filatures, les aires de jeux sont entourées de voilages corten courbés. Réalisés et posés par les équipes de serrurerie, ils sont composés de panneaux jointifs, soudés sur place, pour créer l'ensemble de la voilure. La patine a été réalisée en un temps record, soit 48 h, grâce à un traitement à base d'urine pulvérisée sur l'acier, puis nettoyée à l'eau. Pour le maintien de la voilure, une longrine béton a été coulée à - 50 cm du niveau fini. Le serrurier y a boulonné les platines intégrées sur le bas des voilures. Des contreforts verticaux et des tirants (tiges soudées) permettent de maintenir la structure et la courbure des pans d'acier.



Micro-stockage et aération des sols

Comme le confie Rémi Sublet, "nous veillons toujours à un équilibre déblais-remblais pour favoriser au maximum la réutilisation des matériaux sur site, dans une logique de développement durable (également porteuse d'économie !). A l'image des matériaux de structure de sol qui ont été recyclés en assise des allées bétons". Ou encore de la terre végétale qui a été décapée par les équipes d'Idverde et stockée temporairement sur des zones vouées à être végétalisées, et ne gênant alors pas la logistique de chantier. "Sous le couvert d'arbres existants, l'ancien stabilisé, tassé au fil des années et alors peu favorable à l'infiltration des eaux de pluie, a été décapé à l'aide d'une mini pelle de 5T, équipée d'un godet de curage, pour être réutilisé par la suite. Un homme de pied surveillait l'intervention, afin de ne pas endommager le système racinaire des platanes. La terre végétale sous-jacente a été décompactée en surface (sur 10 cm), pour reconstituer un sol aéré, et purgée de certaines terres souillées, avant d'accueillir une nouvelle épaisseur de 15 cm de terre végétale stockée permettant un engazonnement de type rustique" précise Frédéric Kehrwiller. Le stabilisé



Sur 1 m de large, les allées principales reposent sur deux couches successives de terre végétale (15 cm), puis de mélange terre-pierre (20 cm), assurant une portance entre 50 et 80 NPA et un ensemencement des 'réglettes', pour une infiltration maximum de l'eau.

argilo-calcaire stocké a été remis en place au niveau de l'allée centrale longeant une rangée de platanes, afin de concilier perméabilité des sols et circulation aisée des usagers. Pour prendre soin des arbres, les ouvriers d'Idverde ont d'abord décaissé

le sol uniquement au droit des calages de l'allée en béton voisine, afin d'installer les coffrages pour la réalisation de celle-ci. Après coulage du béton, les coffrages ont été enlevés et le stabilisé réinstallé, avant de subir un re-surfage.

PEU DE
POUSSIÈRE*

SANS VOILE
BLANCHÂTRE

INSTALLATION
40%
PLUS RAPIDE

AUCUN
GASPILLAGE

MOUILLAGE
50%
PLUS RAPIDE

Application rapide, installations propres et durables !

Demandez les sables pour joints avec technologie NextGel de Techniseal, leader mondial en développement de solutions de jointements.

Des produits de haute technologie pour tous vos travaux de pose de pavés et dalles.

Techniseal.com

Sable pour joints de pavés et dalles posés sur sol dur**

Sable pour joints de pavés et dalles posés sur sol souple**

* Le NextGel ne contient aucune poussière provenant des additifs. **En respect de la norme NF P98-335.



Un homme de pied était dédié à la surveillance du décaissement de l'ancien stabilisé (par mini pelle et godet de curage) afin de ne pas endommager le système racinaire des platanes. La terre végétale sous-jacente a été décompactée en surface (sur 10 cm), pour reconstituer un sol aéré.

Des allées en béton "semi-perméables"

Dans une logique d'imperméabilisation minimale des surfaces, la maîtrise d'œuvre a imaginé un concept intéressant de circulation carrossable et "semi-perméable", afin d'assurer l'accès de véhicules à l'église et à la chapelle. "Les allées longitudinales 'est' et 'ouest' du jardin, en béton désactivé et d'une largeur de 3 m, intègrent des 'réglettes' en gazon sur 1 m, offrant ainsi une largeur confortable de 2 m sans 'obstacle' pour la déambulation quotidienne. Pour les réaliser, nous avons fourni un calepinage 1/20° à l'entreprise, à reproduire sur tout le linéaire. Idverde a alors dû coffrer le béton selon ce

calepinage très précis, demandant une vraie maîtrise" ajoute le paysagiste-concepteur. Et Frédéric Kehrwiler de poursuivre : "c'est une belle opportunité pour nous de pouvoir réaliser des ouvrages techniques comme celui-ci : cela permet de nous différencier de la concurrence par la mise en œuvre de créations innovantes. Nous avons donc coffré la dalle béton suivant ce dessin minutieux, après avoir mis en place deux types d'assises (épaisseur 20 cm) : sur 2 m d'abord, on retrouve une couche porteuse issue de concassage des matériaux de structure initialement présents sur site. Ensuite, sur le mètre restant, une couche de mélange terre-pierre, posée sur 15 cm de terre végétale, permet d'assurer une portance entre 50 et 80 NPA et un ensemencement des réglettes".

Les secrets d'un chantier bien mené

Pour un chantier réussi, que vous serez fiers d'avoir réalisé et qui pourra être mis en valeur auprès de vos clients, voici quelques "secrets de fabrication" confiés par Frédéric Kehrwiler :

- "tout d'abord, il faut être bien à l'écoute de son maître d'ouvrage. Il faut savoir détecter son niveau d'ambition, ses besoins, son exigence en termes de finitions, afin de pouvoir planifier et mettre en œuvre les moyens en conséquence ;
- puis, je conseille de faire appel à des sous-traitants que l'on connaît bien et de travailler, avec eux, dès la réponse à l'appel d'offres et pour la planification de chantier. Ceux-ci peuvent alors être force de proposition, en réalisant par exemple des plans de détails supplémentaires nécessaires, auxquels on n'aurait pas pensé, ou encore en faisant évoluer le temps initialement estimé pour une tâche".

Répondre aux imprévus

En amont de l'intervention des équipes d'Idverde, plusieurs facteurs ont entraîné un décalage du calendrier initialement prévu. L'entreprise a alors dû trouver des solutions alternatives, prouvant ses connaissances techniques et sa grande réactivité face aux aléas de chantier, ce qui, entre nous, est une des clés de la réussite d'un bon chantier ! "Pour livrer le chantier comme initialement prévu, alors que le démarrage a eu lieu avec 3 mois de retard, du gazon de placage a été posé à certains endroits, avec le renfort d'une de nos équipes spécialisées dans le végétal. De plus, nous avons proposé à la maîtrise d'œuvre un autre type de végétalisation du parking de desserte. A l'origine en pavés

béton à joints enherbés, nous avons opté pour des dalles pré-engazonnées qui assurent une rapidité d'installation du couvert végétal" ajoute le chef d'agence de Mulhouse. Ces dalles, de type Ecovegetal Green, sont en PEHD (polyéthylène haute densité) 100 % recyclé et recyclable. Elles ont été posées sur une couche fertile (10 cm) composée de terre végétale (70 %) et de sable (30 %), elle-même installée sur un mélange terre-pierre de 20 cm d'épaisseur. A noter que les parkings végétalisés sont adaptés pour un usage occasionnel : si des voitures stationnent en permanence, les graminées n'auront pas suffisamment de lumière pour s'installer durablement. Dernière adaptation à souligner, car toutes les entreprises de paysage n'ont pas le même comportement responsable : se retrouvant en dehors de la période de plantation optimale, Idverde a choisi de repousser la plantation des végétaux à l'automne suivant. "En effet, planter en juin est un non-sens, surtout face aux canicules qui se répètent : cela oblige à venir arroser durant tout l'été, sans pour autant assurer une reprise à 100 % des végétaux" témoigne Frédéric Kehrwiler. Ainsi, c'est une démarche responsable vis-à-vis des clients mais aussi des végétaux qui, ne l'oublions pas, sont des êtres

vivants. A la place des massifs plantés, le sol a été préparé puis bâché d'une toile biodégradable, avant d'être recouverte par du mulch, limitant ainsi la pousse d'adventices et l'installation éventuelle de plantes invasives.

Pour conclure sur ce beau chantier, résultat d'un programme cohérent, d'une conception

ingénieuse et d'une mise en œuvre méticuleuse, c'est aussi la polyvalence du chef de chantier, qui a suivi de A à Z les travaux, qui a œuvré à cette réussite. Il a assuré le lien entre maîtrise d'ouvrage, maître d'œuvre, conducteur de travaux, chefs d'équipes et équipes, avec 8 ouvriers mobilisés aux temps forts du chantier.



Afin de rentrer dans les délais de livraison du square, du gazon de placage a été posé au pied des platanes, avec le renfort de l'équipe plantation d'Idverde.

FICHE TECHNIQUE

- Surface : 4 000 m² livrés sur les 8 000 m² totaux
- Maîtrise d'ouvrage : Ville de Wintzenheim
- Maîtrise d'œuvre : Sortons du bois, paysagistes-concepteurs, Cernay (68)
- Entreprises : Idverde-Agence de Mulhouse, revêtements et espaces verts ; Hug Métallerie (68), pose des pergolas ; Pontiggia Espaces Jeux, pose des jeux
- Pépinières : Gissinger – Rouffach (arbres/arbustes) ; Willaert (arbustes)
- Montant des travaux : 435 000 € HT
- Dates des travaux : mars 2019 - juin 2019 ; inauguration en août 2019



Les agrégats du béton proviennent d'une carrière située à 60 km de Wintzenheim, tandis que les graviers roulés du Rhin, qui recouvrent les aires de jeux, sont issus d'une gravière de la région.

Arroseurs série 5000

Prouvé. Testé. Validé. La meilleure gamme d'arroseurs du marché.

- Une herbe plus verte avec moins d'eau
- Une durée de vie plus longue, une plus grande résistance
- Plus rapide à installer et à régler
- Des fonctionnalités avancées
- Une garantie commerciale de cinq ans
- Meilleur rapport qualité-prix

rainbird.eu.com

Broyeurs 'compacts' : au plus près des chantiers

Déplacés et manipulés à la force d'un seul homme, les broyeurs sur roues (ou chenilles) sont les partenaires idéaux de tous les professionnels en charge des opérations de taille et d'élagage dans les espaces restreints. Ces machines, de 25 cv au maximum sous le capot, sont néanmoins redoutables en pleine action, notamment pour les tailles arbustives de l'année. Voici les références du marché et les témoignages d'utilisateurs convaincus.

En 2019, au cours des neuf premiers mois, les broyeurs de végétaux ont enregistré une nouvelle fois encore une croissance à deux chiffres*, preuve de leur utilité avérée auprès des professionnels des espaces verts et du paysage. Au regard de ces résultats encourageants pour tous les fabricants, on pourrait également évoquer le fait que ces machines sont aujourd'hui devenues indispensables, au même titre que les tondeuses autoportées ou les outils de coupe portatifs.

Si les broyeurs se distinguent par des puissances et des gabarits différents, une catégorie fait parler d'elle, tant la configuration des jardins d'aujourd'hui est complexe et exigüe. Ce sont les broyeurs dits compacts, qu'ils soient sur roues ou sur chenilles. Comme leurs homologues aux gabarits plus imposants, ces machines avalent des quantités de branches (vertes ou desséchées), jusqu'à 15 cm de diamètre selon les modèles, et génèrent un broyat facilement valorisable en compost ou en paillage. Encore faut-il sélectionner les broyeurs dont les performances sont confirmées par les utilisateurs. Dans tous les cas, les constructeurs Bugnot, Rajo, FSI, Jo Beau, Timberwolf, Rabaud, Eliet et consorts ont tous des machines qui, certes ont un gabarit réduit, mais produisent des copeaux à la pelle !

Jo Beau M500 : 'next generation'

Méthode de hachage simple et économique, la technologie de tambour™, inventée par Jo Beau, se trouve dans les broyeurs de la marque. A travers Next Generation 2020, Jo Beau a redessiné toute sa gamme de broyeurs avec des trémies de chargement plus grandes et renforcées. Alimenté par un moteur Honda de 24 cv, le M500 est un broyeur compact de 730 mm de large, avec une grande trémie de chargement de 660 x 530 mm, rabattable pour la maintenance et la compacité. Sa capacité de coupe est de 120 mm. L'entraînement du tambour s'effectue par trois courroies trapézoïdales industrielles. Ce broyeur a un avancement hydrostatique puissant lui permettant de se déplacer sur des terrains accidentés. Il est équipé de 2 couteaux, de longueur de 500 mm en acier traité, affûtés 3 fois et réversibles, ainsi que d'un contre couteau réversible 4 fois et réglable en fonction de l'usure. L'angle d'attaque des couteaux sur le tambour a été spécialement étudié pour tirer les déchets verts vers le tambour sans avoir besoin de rouleaux ameneurs. JO Beau propose également d'autres modèles : M400, M300, M200... La gamme Jo Beau est distribuée en France par la société Ital'Agri.



© Jo Beau

Alimenté par un moteur Honda de 24 cv, le M500 est un broyeur compact de 730 mm de large, avec une grande trémie de chargement de 660 x 530 mm, rabattable pour la maintenance et la compacité. Sa capacité de coupe est de 120 mm.



© Bugnot

Le broyeur BV N.23 de Bugnot est équipé de 16 fléaux sur le rotor, capables de broyer des branches jusqu'à 8 cm de diamètre. Le rouleau ameneur est entraîné par un système mécanique débrayable avec barre de commande.

Bugnot BV N.23 : 16 fléaux sur le rotor

Dans sa version sur chariot à déplacement manuel, le broyeur BV N.23 de Bugnot de 14 cv, affichant près de 270 kg sur la balance, a des dimensions vraiment compactes : 1,495 x 0,70 x 1,54 m (L x l x H), pour une trémie de 510 x 395 mm. Il est équipé de 16 fléaux mobiles, capables de broyer des branches jusqu'à 8 cm de diamètre. Par ailleurs, le rouleau ameneur est entraîné par un système mécanique débrayable avec barre de commande. Côté maintenance, l'éjection bascule facilement vers l'avant pour accéder au rotor, au rouleau ameneur et à la contre-lame. Le constructeur français propose aussi le modèle BNV 34 (sur chenille sous version autotractée), de 14 à 18 cv. D'un poids de 300 à 30 kg, il possède 24 fléaux mobiles ou 6 outils coupants fixes (en option),



© Bugnot

Le broyeur BV N.34 de Bugnot est équipé de 24 fléaux ou 6 outils coupants fixes (en option), broyant des branches de 8 à 10 cm de diamètre. La largeur de la trémie est de 500 mm.

broyant des branches de 8 à 10 cm de diamètre. La largeur de la trémie est de 500 mm.

Rabaud Xylochip 100 DA : un rouleau fait pour les fourches

Equipé du rotor '5 en 1', propre à la marque, qui permet facilement de passer d'un mode de coupe à un autre (couteaux ou fléaux, ou couteaux et fléaux), le broyeur Xylochip 100 DA de Rabaud a une largeur totale de 83 cm. Spécificité : le rouleau d'alimentation, large de 406 mm et réglé électroniquement, est à pas convergent, afin de mieux centrer les branches et de faciliter l'acceptation des bois fourchus. D'un poids de 395 kg, le broyeur est autotracté grâce à deux roues commandées hydrauliquement. Production théorique : 3 t/h de broyat.



© Rabaud

Equipé du rotor '5 en 1', le broyeur Xylochip 100 DA de Rabaud possède un rouleau d'alimentation, large de 406 mm et réglé électroniquement, à pas convergent, afin de mieux centrer les branches et faciliter l'acceptation des bois fourchus.

rabaud.com


XYLOCHIP 100

Une gamme de broyeurs de branches compacts

Ø maxi des bois 100 mm



BUGNOT₅₅

Un constructeur à votre écoute

Une large gamme de broyeurs
de branches et végétaux



www.bugnot.com

Chauvency-Saint-Hubert
55600 MONTMEDY

Tél : (33) 03 29 80 13 32

Fax : (33) 03 29 80 23 63

E-mail : bugnot55@bugnot.com



© MGE Green Service-Timberwolf

D'une puissance de 13 cv, le broyeur à couteaux Timberwolf 13 75 G, distribué par MGE Green Service, est capable de réduire un volume de branches dures et fibreuses (Ø 75 mm) jusqu'à dix fois, pour un rendement théorique de 750 kg/h.

Timberwolf 13 75 G : 750 kg/h !

Pesant seulement 188 kg, le broyeur à couteaux Timberwolf 13 75 G, distribué par MGE Green Service, se déplace aisément. Le tunnel de chargement peut être démonté pour faciliter le transport. D'une puissance de 13 cv, cette machine est capable de réduire un volume de branches dures et fibreuses (Ø 75 mm) jusqu'à dix fois, pour un rendement théorique de 750 kg/h. La présence d'un couteau à angle positif limite les opérations de pré-taille avant chargement. L'arbre du rotor est monté sur deux roulements surdimensionnés de type industriel. La hauteur de chargement est de 1 300 mm.

Les broyeurs sur châssis routiers sont aussi compacts !

"On l'appelle le 'petit'" avoue Pierre Gouyé, gérant de l'entreprise ArboLoir basée à Lavernat (72), à propos du broyeur Timberwolf TW 160 PH. "Son avantage est qu'il ne pèse pas très lourd (environ 600 kg), contrairement aux deux broyeurs TW 230 que nous possédons. On peut facilement l'atteler derrière un RTV Kubota pour travailler au plus près des haies. On peut aussi le pousser à la main. On l'utilise principalement pour les opérations d'entretien, alors que nos autres broyeurs, plus puissants, accompagnent nos élagueurs". Le gérant et sa quinzaine de collaborateurs apprécient également les rendements et la qualité des copeaux. "Si les plaquettes sont valorisées dans les massifs, on composte les broyats à base de résineux sur notre plateforme. Comme je possède également une activité équestre, les copeaux compostés sont mélangés à du fumier qui, une fois dans les jardins de nos clients, constituent une véritable valeur ajoutée dans nos prestations" précise-t-il.



En sortie de trémie, les deux couteaux en acier trempé du broyeur TP100 Mobile de FSI génèrent des copeaux de qualité de 20 mm.

FSI TP100 Mobile : des copeaux de 20 mm en sortie

Distribué par FSI Franskan, ce broyeur essence de 18 cv, pour 240 kg, avale toutes les branches de moins de 10 cm et génère des copeaux de 20 mm grâce à deux couteaux en acier trempé réversible et un contre couteau horizontal fixés sur

un tambour. L'angle de déchetage est de 25°. Autant dire, une machine puissante et précise, dont la capacité théorique de déchetage est de 3 m³/h. Sa faible largeur, de 74 cm, lui autorise aussi de passer dans les espaces les plus étroits. La zone d'aménagement mesure 130 x 221 mm. Modèle en avancement électrique possible.

Rajo R-GO : 130 mm de diamètre d'acceptation

Avec un rendement de 3 à 9 m³/h, selon la motorisation choisie (16 ou 18 cv), le broyeur Rajo R-GO™, distribué par Axco, est productif. Il est équipé de 2 couteaux réversibles de longue durée, destinés à hacher végétaux, branches et tailles de haies, dont le diamètre peut frôler les 130 mm (90 mm de diamètre garanti pour la version 18 cv). Large de 71 cm, le R-GO™ se faufile à travers tous les portillons et halls d'entrée. Entre 184 et 195 kg (selon le modèle), monté sur deux grandes roues en caoutchouc (pouvant en option être jumelées), il se déplace sans abîmer les surfaces délicates. La version 18 cv bénéficie d'un démarreur électrique de série. La trémie est rabattable pour plus de compacité. Il est également doté d'un timon de remorquage de série ou d'une roulette à l'avant en option.



D'un poids de 184 et 195 kg (selon le modèle) et monté sur deux grandes roues en caoutchouc (pouvant en option être jumelées), le broyeur Rajo R-GO™, distribué par Axco, se déplace sans abîmer les surfaces délicates. Deux couteaux réversibles hachent les branches de 130 mm de diamètre au maximum (90 mm de diamètre garanti pour la version 18 cv).



© Eliet-Saelen

Sur chenilles, le broyeur Prof 6 cross country passe de partout. Cette machine, distribuée par Saelen, 'hache' les branches de 10 cm de diamètre grâce à 24 couteaux.

Eliet Prof 6 cross country : un broyeur 4x4 !

Nouveauté chez Saelen, le broyeur Eliet Prof 6 cross country, qui porte bien son nom. En effet, grâce à ses chenilles et ses dimensions réduites (1 780 x 810 x 1 520 mm), il passe de partout et sans difficulté. Sa capacité de coupe, sur le 'principe de la hache' (dispositif breveté permettant notamment de résister aux corps étrangers et de réduire les consommations d'énergie), est de 4 m³/475 kg. Les branches de 10 cm de diamètre ne lui font pas peur. Enfin, la hauteur d'éjection des copeaux, broyés efficacement à l'aide de 24 couteaux, est de 180 cm.

Greenmech CS100 : une large trémie

Greenmech propose les modèles CS100 (anciennement Arbo), de 76 cm de large. La capacité de coupe de 10 cm est assurée par deux couteaux réversibles et réaffûtés montés sur un cylindre propulsé via deux courroies par un moteur de 16 cv (démarrage au lanceur) ou 18 cv (démarrage

électrique). La large goulotte d'alimentation inclinée facilite l'alimentation par gravité jusqu'à la trémie de 130 x 315 mm, qui avalera aisément des bois tordus et des fagots de branchage. La goulotte d'évacuation est inclinée pour faciliter l'éjection, et le déflecteur est orientable sur 3 positions en quelques secondes. Une béquille avant, transformable en timon, permet à l'utilisateur de remorquer la machine derrière un porte-outils. En matière de broyeurs compacts, les références ne manquent pas. Toutes sont performantes. Pour s'en persuader, il suffit de les tester.

*Axema



Le broyeur Greenmech CS100 mesure 76 cm de large, ce qui lui permet de passer facilement dans de minces couloirs.

Compact, puissant et évolutif !

Déjà équipée d'un broyeur FSI TP 160 et TP175, l'entreprise Saint-Just Paysage (42) s'est récemment dotée d'un modèle FSI TP100 mobile pour les petits travaux. "Ce broyeur de 18 cv n'est pas lourd, il fait moins de 250 kg. Sa compacité (80 cm) lui permet de passer partout, notamment à travers les portillons des jardins de nos clients. C'est parfait dans les secteurs urbains denses, où les 'jardins de curé' sont encore nombreux. Il passe là où nos plus gros broyeurs ne passeraient pas. Une personne suffit à le manipuler" indique Pascal Gouteyron, gérant de la société et mécanicien de formation. D'ailleurs, il s'est permis une petite amélioration. "J'ai acheté un châssis routier de remorque pour 430 € TTC afin de faciliter le déplacement du broyeur. C'est toujours plus simple que de le charger dans une benne". Côté rendement, "il est surprenant. Il accepte des tailles de l'année de 10 cm de diamètre. Nous récupérons les broyats que nous compostons chez nous. Ils serviront en sous-couche dans nos projets de création, notamment quand les terres en place sont pauvres sur le plan agronomique. C'est toujours mieux que des remblais dont la qualité est souvent médiocre ! Avec ce broyeur, indirectement, on gagne en qualité dans nos aménagements. Sur le terrain, la machine ne possédant pas de rouleau ameneur, il faut juste faire des fagots, qui sont très vite avalés par la machine. Sinon, tout est parfait" termine-t-il.

FSI ÉQUIPEMENTS POUR L'ENVIRONNEMENT

ARÇONNAY | ST-ETIENNE | REIMS | TOULOUSE

ZAC du Chêne, 28 Rue des Tisserands
72610 Arçonnay
Tél. 02 33 31 84 65
www.fsi-franskan.com

Broyeur de branches TP 175 MOBIL

Rogneuse de souches D 50

Broyeur de branches TP 175 PTO

Rogneuse de souches T 27

Débroussailluse de pente RC 1000

Débroussailluse de pente LV 600

SPÉCIALISTE DES BROYEURS DE BRANCHES, ROGNEUSES DE SOUCHES ET DÉBROUSSAILLEUSES DE PENTE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Rosiers : des variétés pour toutes les situations !

Loin d'être "has been", les rosiers, porteurs de poésie pour certains de vos clients, permettent d'animer de façon fleurie et durable un jardin, en jouant le premier rôle, ou bien en occupant un petit coin en retrait, un talus, une haie séparative, un massif, un mur disgracieux... Entre rosiers couvre-sols, buissons bas, arbustes plus élancés ou encore lianes, les rosiers offrent une diversité de ports s'adaptant à toutes les situations, et proposant une variété de niches écologiques et d'abris pour les butineurs !

Aujourd'hui, les rosiers retrouvent un engouement certain de la part du grand public et des professionnels du paysage. Pourquoi cela ? Tout d'abord, pour la note poétique et l'esthétique qu'ils apportent à un jardin, entre couleur, délicatesse et modernité, avec une variété de fleurs parfois sophistiquées, parfois plus épurées. De plus, ils offrent une présence fleurie pérenne, s'étalant d'avril jusqu'aux premières gelées, et cela, année après année. Aussi, les obtenteurs et producteurs travaillent continuellement à développer des variétés particulièrement résistantes aux maladies, rustiques et ne nécessitant peu d'intrants et d'entretien (en général 1 intervention/an), s'inscrivant dans des pratiques durables et l'économie de ressources. Enfin, les rosiers favorisent la biodiversité, notamment en milieu urbain : ils offrent de la nourriture et des abris aux insectes et aux oiseaux, ces derniers se nourrissant d'ailleurs des cynorrhodons (fruits du rosier) durant l'automne et l'hiver. Voici donc une sélection de variétés proposées par plusieurs roséristes, toutes sélectionnées pour leur grande résistance aux maladies et pour une gestion sans intrants.

Des rosiers tapissants et couvre-sols

De petite hauteur, ce type de rosiers se développe davantage en largeur, présentant alors un caractère couvre-sol intéressant (limitation du désherbage, tenue de terrain en pente...). Vous pouvez les installer sur des talus, dans une rocaille, ou encore en bordures de massifs ou d'allées, permettant d'appuyer le dessin du jardin et de mettre en valeur les silhouettes des végétaux en second plan, en jouant sur les contrastes. Voici quelques variétés :

- Rouge Cascade® 'Deltapirou' (H : 0,6 m) et Blanche Cascade® 'Delboul' (H : 0,8 à 1 m) des roseraies Georges Delbard. La seconde variété offre des fleurs blanches dégageant un léger parfum de citronnelle et une remontée ininterrompue de mai à novembre ;
- Louis Bleriot® 'Meibivers' (H : 0,6 à 1 m), compris dans la gamme Meilandecor®



Les teintes pâles, délicates et pastel aujourd'hui disponibles se marient très bien avec des vivaces à l'allure naturelle et des arbustes à port libre, créant une belle scène paysagère. Ici, la variété 'Peach Drift'® Meigglii, aux fleurs rose tendre raffiné.

élaborée par Meiland Richardier (38). " Ce buisson en coussin couvre-sol est parfait pour les talus et pour habiller les devants de massifs" précise Matthias Meiland ; - Rosée du Matin® 'Evematch' (H : 0,7 m), des roseraies André Eve (45). "C'est un couvre-sol parfait pour fleurir les massifs et les pots. Ses fleurs, délicatement parfumées, sont nuancées de rose à l'ouverture et évoluent vers le blanc pur" souligne Pascal Pinel, directeur de André Eve ; - "Opalia"® (H : 0,4 à 0,6 m), facile à associer par sa belle floraison blanche précoce qui sera la première à apparaître au printemps, parmi la gamme des Décorosiers®. Son parfum discret apportera des effluves exaltants" précise Murielle Staszewski de Verdia.

Rosiers buissons, bas et compacts (H<1 m)

Ces rosiers mesurent en grande majorité moins d'1 m. Ils présentent un port buissonnant, souvent en boule, permettant de structurer un

massif, délimiter un espace, voire un jardin... Les producteurs nous proposent :

- "la famille de rosiers paysagers Knock Out® assez compacts (H : 0,6 m), à la végétation ronde et à la floraison abondante et continue. Mais aussi la gamme Drift®, plus basse (H : 0,3 m), aux floraisons arrivant par vague, adaptée pour les jardinières et petits espaces. Enfin, il y a également la large gamme Meilandecor® qui comprend, notamment : Cherry Bonica® 'Meipeporia' (H : 0,6 à 0,8 m), à la floribondité continue ; Scarlet Bonica® 'Meiscarlebo' (H : 0,4 à 0,7 m) aux fleurs rouge écarlate comptant plus de 60 pétales qui permettent de créer de beaux contrastes ou encore Creme Chantilly® 'Meiradena' (H : 0,4 à 0,6 m et fleurs blanches)" ajoute Matthias Meiland ;

- une large gamme chez André Eve, dont "Alex Lutz® 'Evetricol' (H : 0,9 m), aux bouquets de petites fleurs rouges à cœur jaune, le revers des pétales étant argenté. La variété Excentrique® 'Evexcen' (H : 1 m) offre de grandes fleurs aux couleurs changeantes,

avec des stries rouges et blanches. Philippe Starck® 'Evephistar' (H : 0,7 m) présente lui des fleurs blanches semi-doubles" précise Pascal Pinel ;

- "la gamme des rosiers bordures Georges Delbard, à petit développement (par exemple Bordure Abricot® 'Delbora', Bordure Camaieu® 'Delcapo'), best-sellers depuis plusieurs décennies et parfaits pour border une allée ou entourer un massif d'arbustes. La variété récente Bouquet de Mariée® 'Delrosbouq' propose un port particulier très compact, aux floraisons roses regroupées en bouquet (H : 0,3 à 0,4 m)" ajoutent les roseraies Georges Delbard.



Les rosiers couvre-sols permettent d'habiller joliment une rocaille, tout en limitant fortement le développement des adventices. Ici, le rosier Opalia® (H : 0,4 à 0,6 m), à la floraison blanche pure précoce dans la saison.

Des rosiers arbustifs plus élancés (H>1 m)

Les rosiers arbustifs, au port buissonnant ou plus élancé, ont une hauteur variant de 1 à 2 m. Ils permettent de composer des haies libres et fleuries, de créer un écran



Le rosier arbustif 'Agnes Sorel'® Evogosa (H : 1,6 m) est une variété sans épines aux grandes fleurs semi-doubles, d'un blanc pur aux étamines dorées. Il séduira vos clients par son aspect naturel.

ou un point d'appel visuel, de délimiter des espaces. Pascal Pinel nous propose "Monte cristo® 'Evemas' (H : 1,4 m), aux fleurs ayant la couleur et le parfum de framboise, ou encore Lambert Wilson® 'Evefol' (H : 1,35 m) qui se couvre sans arrêt de bouquets de petites fleurs simples orange, au parfum de tilleul et de chèvrefeuille". De leur côté, les roseraies Georges Delbard optent pour "les variétés Les Centenaires de Lourdes® 'Rose' et 'Rouge' (H : 1 m) qui sont des classiques extrêmement résistants, sans oublier La Rose de Molinard® 'Delgraros' à la floraison quasi-ininterrompue toute la saison et une belle vigueur qui permet même de le palisser (H : 1,5 à 2 m)". Enfin, Matthias Meiland présente "la variété La Sevillana® 'Plus Meisithai' (H : 1 à 1,5 m), idéal pour composer une haie fleurie ou en sujet isolé. Ses fleurs, d'un rouge pur vermillon brillant, contrastent sur un beau feuillage vert bronze". De son côté, Verdia propose une nouvelle gamme de rosiers sauvages, légèrement érigés : "la gamme Rosanatura, une nouvelle génération de rosiers 'sauvages' qui offre une note de 'nature urbaine', suivant alors la tendance actuelle où les citoyens désirent se reconnecter à la nature" témoigne Murielle Staszewski.

Des rosiers grimpants et lianes

Les rosiers grimpants permettent d'habiller des pergolas et autres structures de jardins (métalliques, en bois) et d'ombrager la terrasse de votre client. Ils peuvent également masquer subtilement un élément disgracieux, ou mettre en valeur un vieux mur. Les roseraies Georges Delbard mettent en lumière "un classique, le rosier Parure d'or® 'Delmir' (H : 2 à 3 m) : il offre une pluie de grandes fleurs jaune d'or, liserées de carmin sur les ourlets. La variété plus récente Soleil Vertical® 'Delsar' (H : 2 à 3 m), au coloris jaune tendre, garnira rapidement une pergola". Pour finir, Pascal Pinel propose deux grimpants, "dont A Chacun son Everest® 'Evestri' (H : 3 m) aux grandes fleurs simples rouges largement striées de blanc, agréablement parfumées ; Rose Bonbon® 'Evefrais' (H : 2,5 m), aux fleurs simples rose vif ; et la liane Roville® 'Evero' aux grandes fleurs rose cendrée sur un feuillage vert vif (H : 4,5 m)".

Voici donc de quoi fleurir de façon durable tous les types d'espaces d'un jardin, petits ou grands, et toutes les surfaces, horizontales ou verticales !

Oness
Flowing Water

Tél. : +33 (0)3 89 62 10 24
contact@oness.fr
www.oness.fr

BASSINS • À KOÏ • D'AGRÈMENTS • DE BAIGNAIDE • CONTEMPORAIN

ECOLAN
AUGA
agriline

Vos créations paysagères... nos solutions techniques !

Treillis soudés :

tout sur la pose et les solutions d'occultation

Rigides et résistants, les treillis ont la réputation d'être faciles à mettre en œuvre. Pas besoin de fils ou de tendeurs... Ils s'installent par l'intermédiaire de clips, d'encoches et de quelques coups de pioches. Néanmoins, il faut savoir innover et proposer aux clients ce qu'il se fait de mieux, notamment en matière de design (maillages 'déstructurés', supports de plantes grimpantes, fils d'acier colorés...) et de solutions d'occultation.



Les treillis soudés Oobamboo™ de Normaclo se caractérisent par un maillage déstructuré, grâce à des fils d'acier soudés de manière oblique. L'ensemble est très esthétique, très 'végétal'.

Ne doutons pas du potentiel affiché par les treillis soudés, notamment dans les zones résidentielles où leur développement est important en délimitation de propriété. Et pour cause, ils sont solides (davantage que leurs homologues à mailles souples), résistants (croisements de fils d'acier soudés d'environ 4 à 6 mm de diamètre) et, contrairement à l'opinion commune, beaux. En témoignent notamment les modèles 'Grami™' (lancés en 2017) et 'Oobamboo™', proposés par la société Normaclo, qui rompent avec l'image traditionnelle des treillis soudés.

En effet, ces panneaux grillagés se caractérisent par un maillage déstructuré, dû à l'inclinaison de certains fils d'acier verticaux. D'autres modèles encore se parent de différentes couleurs (rouge, bleu, vert, jaune...). Avec les treillis soudés, tout est possible. Aujourd'hui, classiques ou 'design', ils remportent un franc succès dans les jardins. Sans doute est-ce dû également à leur installation sur site, qui ne nécessite aucun accessoire spécifique, si ce n'est de la quincaillerie usuelle. Ce qui n'empêche pas les paysagistes de respecter certaines règles de mise en œuvre.

Schémas de pose

Différents schémas de pose sont possibles :

- pose en pleine terre. Les poteaux sont scellés dans des réservations de 50 cm de profondeur et 30 cm de large (soit environ deux fois la longueur d'un fer à bêche) ;
- pose sur muret avec des platines plates (les chevilles sont au choix du poseur). "Attention, la pose sur platine implique une hauteur de muret limitée pour des raisons de résistance mécanique. Il est déconseillé de poser une clôture sur platines au-delà d'1,5 m de haut" précise Vincent Chesneau de Lambert Clôtures

(distributeur depuis 50 ans de la marque Betafence).

Autre conseil : mettre un boulon auto-cassant avec le clip du bas afin de solidifier l'ensemble ;

- pose en applique sur un muret (pose à 'l'anglaise').

Dans tous les cas, plusieurs poteaux sont utilisés, y compris pour des ouvrages à redan (pentés) :

- pose avec des poteaux à feuillure, dans lesquels viennent s'accrocher des pièces de fixation ;
- pose avec poteaux à encoche. Concrètement, le panneau se fixe dans les encoches qui servent de fixation. Ainsi, une fois posé, il est impossible de retirer le panneau.

"Tous ces schémas de pose se font à l'avancement. La fixation des panneaux sur les poteaux s'effectue soit par le biais de clips PVC (les plus courants) soit par le biais de clips métalliques. Deux brides auto-



Réalisation avec des solutions d'occultation en bois (pin classe 4) et des plaques de soubassement de 25 cm de large.

SPÉCIALISTE DES CLÔTURES ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

CONCEPTION FRANÇAISE

- Panneau végétalisable pour clôture et façade
- Soubassement de clôture en aluminium
- Poteau de clôture en aluminium alliant sécurité, esthétique, modularité et facilité de pose. *Système breveté*



www.lambert-clotures.com
contact@lambert-clotures.com
Tél : 02 40 38 35 47

VOUS ENTOURER AVEC EXPÉRIENCE ET PASSION

5 implantations : Nantes, Rennes, Vannes, Caen et Île de France - Livraisons toute France.

DISTRIBUER ET INNOVER DEPUIS 50 ANS

cassantes et inviolables, positionnées en haut et bas du panneau, suffisent à éviter les vols" précise Vincent Chesneau.

Solutions d'occultation

Plusieurs solutions d'occultation sont disponibles :

- lames en bois (classe 4), d'environ 22 mm d'épaisseur. Chaque lame est insérée dans les mailles du panneau ;
- lames en PVC (type 'Screeno line' chez Betafence). Divers coloris sont proposés : vert, gris anthracite...
- filets brise-vue, avec différents pourcentages d'occultation, qui viennent se fixer sur les panneaux à l'aide de colliers de serrage et d'œilletons ;
- certains maillages, en 3D (type 'Bipalis' de Lambert Clôtures), permettent la prospection de plantes grimpantes. Les intérêts de ces treillis 3D sont nombreux : décoratif, isolant (phonique, thermique)...
- plaques de soubassement. D'une largeur de 25 et 50 cm, elles sont en béton ou en aluminium (type Plakalu).

Aux paysagistes de présenter à leurs clients les solutions du marché et d'accorder leur souhait avec les possibilités du chantier.



© Lambert Clôtures
Le maillage 3D des treillis Bipalis, proposés par Lambert Clôtures, permet aux plantes grimpantes de s'y accrocher facilement. Cette solution camoufle certaines clôtures, jugées disgracieuses par les clients.

Les conseils du paysagiste Olivier Briatte (entreprise Briatte Olivier Paysagiste)

Située dans l'Oise, cette entreprise de 8 collaborateurs paysagistes installe de plus en plus de treillis soudés chez ses clients (particuliers, collectivités et entreprises), à tel point que le grillage souple à simple maille est laissé de côté. "Nos clients veulent du solide et pouvoir tondre ou débroussailler sans risque d'abîmer les fils, comme c'est souvent le cas avec du grillage souple" précise Olivier Briatte, le gérant. "Nous utilisons principalement des treillis avec un maillage rectangulaire, composés de fils d'acier Ø 5 mm" ajoute-t-il. Parmi ses produits fétiches : les poteaux à clips (Bekafix®). "Je préfère ce genre d'équipements : le travail est plus précis qu'avec des poteaux à encoche. En effet, avec des poteaux à clips, si vous voulez surélever votre panneau de 5 cm, c'est possible. En revanche, pour les poteaux à encoche, ça se complique un peu plus car la surélévation est de 10 par 10 cm. Par ailleurs, de plus en plus de clients veulent aussi des solutions occultantes. Personnellement, j'opte pour des lames en PVC, qui se positionnent comme un puzzle entre les mailles".

Concernant la pose, 90 % des poteaux sont scellés dans des réserves de 50 x 50 cm, comblées de béton dosé à 250 kg/m³. "Je préfère utiliser du béton prêt à l'emploi, cela nous évite de transporter trop de sable, de ciment et de gravillons sur site. Nous limitons ainsi les transports et les déchargements sur les chantiers. Nous gagnons du temps et priorisons nos efforts sur la pose" précise-t-il. Au cours des chantiers, la pose se réalise à l'avancement. Dans les angles, lorsque ceux-ci s'avèrent compliqués, le paysagiste place deux poteaux côte-à-côte. "Esthétiquement, le travail est propre" termine-t-il.

© Normaclo
Les treillis soudés sont aujourd'hui disponibles en plusieurs couleurs afin de s'intégrer dans n'importe quel environnement (zones commerciales, industrielles, aires de jeux...)

DÉCOUVREZ LA GAMME ÉCLIPSE, L'occultation qui fait référence pour vos panneaux grillagés

Sur des panneaux rigides neufs ou déjà posés, les lames d'occultation signées Geplast Outdoor vous offrent une solution esthétique, sans entretien et rapide à poser.

Notre gamme ÉCLIPSE en PVC 100% recyclable propose un large choix de coloris pour s'adapter à

vos goûts et à votre maison et ainsi valoriser votre extérieur.

Elle est également compatible avec l'ensemble des panneaux grillagés du marché.

ÉCLIPSE dispose d'un concept unique de fixation breveté et est garanti 10 ans.



> LIGNE PROTECTION

Les lames d'occultation tubulaires sont maintenues par des accessoires de verrouillage.



> LIGNE ÉLÉGANCE

Les lames mono-parois se tressent selon les envies dans les mailles du grillage soudé.



CONCEPT BREVETÉ

Dalles et pavés : le réflexe béton

Grâce à un large panel de formats, de coloris et de produits disponibles sur le marché, les dalles et les pavés en béton s'adaptent à tous les chantiers, du plus sobre au plus contemporain. Fabriquées localement, 100 % recyclables et fidèles aux normes en vigueur, les références des fabricants ne manquent pas.

Il y a d'abord les pavés en béton, destinés aux zones de circulation accessibles aux véhicules de façon continue ou occasionnelle. Trois types de pavés, mono-béton ou bi-couche, sont répertoriés :

- les modules classiques, non autobloquants et possédant le plus souvent des côtés opposés plans et parallèles. Dans cette catégorie, on distingue les pavés à joints larges, les éléments à engazonner... ;
- les modules autobloquants à emboîtement (pavés unidirectionnels ou multidirectionnels) ;
- les modules autobloquants à emboîtement et épaulement (double liaison verticale et horizontale entre les éléments).

Tous doivent répondre à la norme 'produit' NF EN 1338 (caractéristiques géométriques, résistance aux agressions climatiques, à la rupture en traction par fendage...). En revanche, les dalles, aux formats moins complexes que les pavés (la tendance est aux dimensions XXL), obéissent à la norme NF EN 1339. Dans tous les cas, qu'il s'agisse de pavés ou de dalles, la norme NF P 98-335 définit les conditions de pose (cf. encadré).

Le béton, le matériau idéal

Beaucoup d'idées reçues écornent l'image du béton. Tout d'abord, le béton n'est pas incompréhensible avec les impératifs écologiques, tant au niveau de sa production que de son devenir en fin de vie. C'est un matériau 100 % recyclable. "Un béton est composé de ciment (issu d'un mélange d'argile et de calcaire), de granulats (gravier, sable) et d'eau. C'est donc un produit complètement naturel. La recette du béton est ajustée en fonction des matières premières locales mais aussi du type de produit fabriqué et des performances attendues (finition, résistance...)" indique Christophe Lagrange, directeur de l'offre chez Alkern. Fabriqué à froid, et donc avec peu d'énergie, le béton joue la carte du circuit court, grâce notamment à un réseau national composé d'environ 1 700 centrales alimentées par quelque 3 000 carrières de proximité. Côté préfabrication, ce sont environ 800 usines qui sont réparties sur



Les dalles Mosaic proposées par Alkern reprennent les codes conceptuels des carreaux de ciment traditionnels. De dimensions 60 x 60 x 3 cm, ces petites dalles en béton sont déclinées en version Arabica, aux teintes beiges/marron, et en version Oase (ici sur la photo), faisant la part belle aux reflets bleutés.

le territoire français. Il est établi que le triptyque production-commercialisation-transport n'émet pas plus de CO₂ dans l'atmosphère que la filière du bois, soit cinq fois moins qu'une pierre naturelle venue de Chine !

Point important, le béton est résolument esthétique. Et il n'est pas forcément gris ! Des couleurs plus sombres, virant à l'antracite, ou plus claires, se rapprochant du blanc, sont aujourd'hui disponibles, sans compter les nombreuses teintes intermédiaires que proposent les fabricants. Le béton est résistant, ingélicif et non glissant. Il a également l'avantage d'absorber la chaleur et les pluies, à la seule condition d'être drainant.

Brut ou moulé ?

Le choix d'un module plutôt qu'un autre est avant tout esthétique. Si les formats (de 5 x 5 cm à plus d'un mètre carré) et les couleurs sont déterminantes, la finition est également un critère d'importance. D'un côté, les puristes du béton l'apprécient sous sa forme brute, lisse ou avec un léger travail en surface (type dalles Montinano de Birkenmeier), et de l'autre, certains ne jurent que par le charme et le mimétisme saisissant de la pierre reconstituée. Car oui, la pierre reconstituée est du béton. "La 'pierre reconstituée' est une définition commerciale pour identifier le principe de fabrication. Les dalles et pavés en pierre reconstituée sont des modules dont le béton

est coulé dans des moules. Le béton fait ensuite sa prise à température et hygrométrie ambiantes" précise Jérôme de Mauroy, directeur marketing et communication du groupe Fabemi.

Références

Pavés Lavardin de Fabemi : ces pavés carrés, de 15 cm de côté pour 6 cm d'épaisseur, ont une finition brute. De résistance T5 (circulation limitée mais autorisée), ils sont disponibles en trois coloris : anthracite, gris nuancé et pierre. Ces pavés sont destinés à l'aménagement des voies piétonnes, des rampes d'accès, des parkings, des terrasses... La pose est réalisée en bandes à lignes de joints discontinus, sur sable, gravillons ou sable stabilisé au ciment en cas de forte pente.

Dalles Mosaic d'Alkern : les carreaux de ciment traditionnels, encore visibles aux abords des vieilles bâtisses, ont été revisités par Alkern, avec un look résolument tendance, sous le nom de Mosaic. De dimensions 60 x 60 x 3 cm, ces dalles en béton sont déclinées en version Arabica, aux teintes beiges/marron, et en version Oase, faisant la part belle aux reflets bleutés. Assemblées entre elles en combinant les motifs ou placées de manière ponctuelle sur un dallage uni pour donner du 'peps', ces modules sont utilisés pour aménager des petites terrasses et des abords de piscine.

Ces deux références, parmi tant d'autres, prouvent que le béton est non seulement résistant, mais beau. De quoi conjuguer esthétique et solidité lors de l'aménagement des allées de garage et des terrasses.



Les pavés Lavardin de Fabemi ont une finition brute. De résistance T5, ils sont disponibles en trois coloris : anthracite, gris nuancé (ici sur la photo) et pierre.

Pose des modules en béton : rappels

Les règles professionnelles, intitulées 'Travaux liés aux revêtements et à leurs fondations, aux bordures et aux caniveaux', listent les principales recommandations :

- épaisseur des produits : les épaisseurs minimales des pavés et des dalles sollicités par le passage de véhicules sont définies par la norme NF P 98-335. Elles sont généralement de 40 mm pour les dalles et 60 mm pour les pavés.
- pente minimale : 1 - 1,5 % ;
- sous-couche (15 à 30 cm selon le trafic) : par exemple, des graves 0/45 mm (type I ou II) ;
- lit de pose : 3 ± 1 cm de sable 0/4 ou 0/6,3, ou sable stabilisé + ciment (NF EN 197-1) en cas de fortes pentes ;
- largeur des joints : si, pour les pavés, la largeur des joints est de 2 à 4 mm au minimum, celle-ci est de 5 mm pour les dalles. La largeur minimale de joints entre les modules est de :
 - 2 mm pour les modules dont la surface est inférieure à 120 cm² en pose collée (si l'épaisseur des dalles est inférieure à 3 cm) ou scellée (sur 5 cm de mortier) ;
 - de 5 mm pour les modules de surface supérieure à 120 cm² ;
 - de 4 à 6 mm pour les modules posés sur sable.

Contactez nos interlocuteurs français :

- Mail : france@jacksons-clotures.com
- Ligne directe : 0044 1233 75 06 24
- Centrale : 03 20 55 30 33

**Jacksons
Clôtures**

Le pari de la qualité



Découvrez le panneau Urban : notre nouvelle clôture double-face à cadre

Panneau Urban Horizontal

Panneau Urban Vertical



Découvrez tous nos produits → www.jacksons-clotures.com

Lumière sur les massifs !

Depuis trente ans, l'entreprise Bonneau Paysage, du haut de ses 130 années d'expérience dans le domaine du végétal, accompagne ses clients dans des projets de création et rénovation de jardins. L'entreprise propose aujourd'hui une mise en lumière des espaces extérieurs afin de permettre une utilisation du jardin été comme hiver.

Cela fait maintenant 130 ans que la famille Bonneau, pépiniériste à l'origine, travaille en contact avec l'univers du végétal. Conception, création, entretien : depuis une trentaine d'années, ses équipes aménagent désormais des jardins particuliers dans la périphérie de Niort, et ce jusqu'à La Rochelle. La partie création génère 1,4 million d'€ de chiffre d'affaires par an et Bonneau service, spécialisé dans l'entretien, 250 000 €. "J'ai intégré Bonneau Paysages en 2014 en tant que manager de production" nous raconte Nicolas Chevailler. "J'ai aujourd'hui la double casquette de dirigeant et chargé de projet. Ce que j'apprécie avant tout : la variété des projets et des personnes rencontrées. Il y a un projet pour chaque client ! Nous travaillons beaucoup en co-construction, en étant à l'écoute de ses besoins, ses envies et son budget. C'est un gros challenge, mais très enrichissant." En 2009, l'entreprise s'est lancée dans la construction d'un jardin d'exposition de 2000 m² sur 3 niveaux, avec des locaux intégrés, où ils vendent aussi des spas et, bien entendu, des produits d'éclairage : essentiellement ceux de la marque Light Pro.

Des prestations d'éclairage

"Nous réalisons des terrasses, allées, piscines bois, massifs, clôtures... jusqu'à l'éclairage ! C'est une prestation que nous cherchons aujourd'hui à proposer systématiquement dans nos projets d'aménagement. Cette activité représente pour l'instant 1 % de notre chiffre d'affaires, et est en croissance" reprend Nicolas Chevailler. "Nous allons bien au-delà du simple aspect sécuritaire : l'éclairage est avant tout une histoire d'esthétique. Il permet au client de profiter de son jardin l'hiver, perçu depuis l'intérieur, à la manière d'un tableau."

En bref

- Date de création : 2003
- Localisation : Biviers
- CA : 300 000 €
- Effectif : 5 salariés, 2 apprentis



Ce projet d'éclairage a été réalisé par Bonneau Paysage chez un particulier à Prahecq (79). Pour mettre en valeur les massifs autour de la piscine, 17 spots ont été installés de la marque Light Pro (3 Avior, 17 Castor).

Bonneau Paysage met ainsi en valeur les gros sujets, les espaces de massifs, mais encore les structures anciennes ou le petit patrimoine : façades de maisons anciennes, murets en pierres sèches, piliers de préau, auvent ou hangar, etc. A titre d'exemple, elle a récemment éclairé une grande longère, dont les clients se servent pour organiser des réceptions. En ce qui concerne les massifs, l'éclairage vient mettre en valeur la palette végétale. L'entreprise possède une démarche spécifique pour le choix des espèces plantées : une mise en scène sous les yeux du client, avec des végétaux d'une vingtaine de centimètres, afin que ce dernier puisse faire sa sélection en connaissance de cause. "Du fait du climat, la palette végétale est nécessairement restreinte (hivers rigoureux et humides, été chauds et secs). Nous nous fournissons chez les pépinières Ripaud, près de Cholet. Une fois le choix effectué, nous procédons à la plantation, avec des plants en conteneurs." L'entreprise fait partie du réseau Alliance Paysage, ce qui lui donne aujourd'hui l'opportunité de

travailler directement avec le fournisseur Light Pro. "Lors de nos rencontres régulières, le réseau nous permet d'avoir de riches échanges entre professionnels d'un même secteur d'activité. C'est un bel outil pour rester en veille sur tout ce qui se fait de mieux dans le domaine du paysage, et cela en partie grâce aux fournisseurs référencés. Pouvoir dire aux clients qu'un produit a été essayé et éprouvé par les 130 paysagistes du réseau est un gros atout ! Et permet une belle force de vente." Le paysagiste raconte avoir fait le choix de cette marque suite à la recommandation d'un confrère. "Les produits Light Pro sont très simples à mettre en œuvre. Grâce à la technologie 12V, on peut s'approcher des piscines sans risque. De plus, tous leurs systèmes sont modulables. Si le client souhaite déplacer un spot, il suffit de le déclipser et de le reclipser ailleurs. C'est également facile d'en ajouter un." Les équipes de création attendent avec impatience l'arrivée du récepteur wifi, qui permettra de commander l'éclairage grâce à un smartphone.

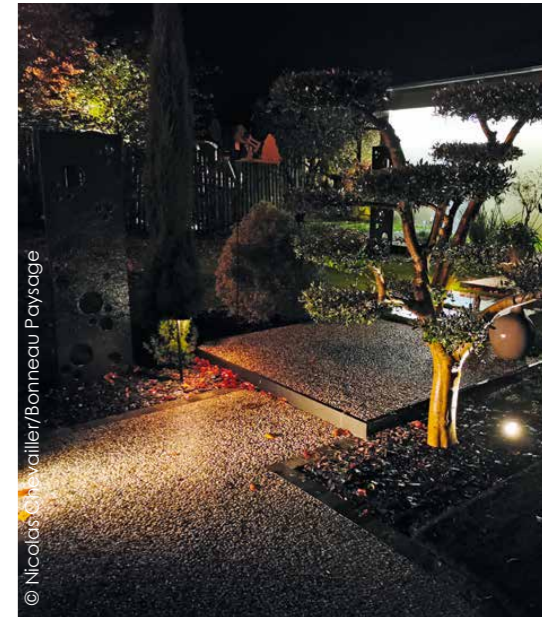
Tour de piscine : mettre en lumière les massifs

Ce jardin de 500 m² est situé en zone rurale, à Prahecq (79). "Le dispositif d'éclairage autour de la piscine était ancien, et demandait une rénovation complète. Les transformateurs étaient cassés. Le client nous a laissé carte blanche" explique Nicolas Chevailler. En 2016, l'entreprise était déjà intervenue pour rénover l'allée reliant l'entrée de l'habitation à la piscine. En bordure de la maison, du gazon synthétique avait été installé, suivie de l'allée, réalisée en béton désactivé, et ornée de contours en dalle de schiste. Les seuils avaient été effectués en dalles céramiques sur plots, et un olivier taillé en nuage était venu compléter l'aménagement. A l'époque, pour éclairer l'allée, 25 spots avaient été installés. Le système de câblage électrique était donc déjà en place. Pour cette seconde intervention, en mars 2019, les travaux de rénovation n'ont donc nécessité qu'une seule journée de travail, avec deux personnes sur le chantier. Autour de la piscine, les espaces de massifs ont été l'objet d'une mise en valeur lumineuse au moyen de 17 spots : 3 'Avior' et 14 'Castor', deux modèles de la marque Light Pro. "Ce tour de piscine s'est élevé à 3 500 € au total, transformateur et émetteur/récepteur compris, pour une moyenne de 250 €/spot : un prix tout à fait raisonnable au regard de la qualité des produits installés !" commente le paysagiste. "L'avantage des produits Light Pro : la puissance d'éclairage. Leurs produits sont dotés d'une lumière blanche à même de cadrer nettement les gros sujets ou les zones de plantations choisies." De plus, tous les spots Light Pro sont 'dimmables' : il est possible d'ajuster l'intensité lumineuse, au moyen d'un simple bouton de réglage. Une

fonction très utile quand les produits sont implantés à proximité l'un de l'autre... "Les spots sont équipés de LED, plus durables que l'halogène et permettent un bel éclairage. Plus besoin de vérifier sans cesse les spots, ni de les ouvrir en dévissant pour changer une ampoule ! En cas de problème, nous changeons l'ensemble du spot." L'entreprise Bonneau Paysage utilise fréquemment le Castor 8. Il s'agit d'un spot orientable, qui se pique partout. Avec ses 8 W, il possède une bonne puissance d'éclairage. Pour cibler et révéler les gros sujets, comme l'olivier dans le cadre de ce chantier, les spots Avior (125 x 180 x 68 mm) ont été choisis : ils possèdent une puissance de 16 W. En ce qui concerne les spots encastrés, l'entreprise se sert principalement du modèle Atik R1 en aluminium noir, afin que les trois produits s'inscrivent dans un même esthétisme. "La couleur noire est plus discrète, de jour comme de nuit. Et cela change de l'inox, que l'on trouve aussi chez les autres fournisseurs."

Les étapes du chantier

La première étape : trouver une place à l'abri de la pluie pour le transformateur. La petite connectique, quant à elle, est tout à fait étanche. "Nous utilisons souvent le local piscine : il est déjà doté d'une arrivée électrique, et permet d'avoir un local technique fermé centralisé. En effet, la plupart de nos clients possèdent une piscine dans leur résidence principale. L'océan étant à proximité, nos clients passent le plus souvent leurs vacances chez eux. C'est pourquoi ils souhaitent équiper leur résidence principale, notamment en aménageant le jardin afin d'en faire un agréable lieu de vie" reprend Nicolas Chevailler. Une fois les transformateurs installés, les câbles sont déroulés jusqu'au lieu d'implantation des spots. Pour le chantier, une cinquantaine de mètres linéaires ont été nécessaires. "Nous effectuons des percements du local technique au niveau du sol, et parfois dans les murs, et faisons ensuite descendre les câbles à l'extérieur, en les dissimulant au moyen d'une goulotte. Avant de masquer le câble au niveau du sol, nous vérifions le bon fonctionnement du spot. Il nous arrive de réaliser des tests de nuit, ou de laisser le client s'en charger, entre deux journées de chantiers." Les spots, montés sur piquets, peuvent aisément être déplacés. En amont, les gros sujets et ensembles de végétaux sont identifiés. La proximité avec l'eau de la piscine permettra de jouer sur les reflets ! De petits spots orientables (Castor 8) ont été sélectionnés pour éclairer les massifs. Le branchement est très simple, et l'alimentation est en 12 V, ce qui simplifie l'installation. Nul besoin d'agrément pour la pose ! Le projet n'a nécessité aucune tranchée : "tout est ensuite dans l'art de dissimuler les câbles : les faire courir en bord de massifs, le long des terrasses ou des bordures."



Le système d'éclairage de l'allée a été entièrement remplacé en 2016, où 25 spots sont venus baliser l'allée en béton désactivé (contours en dalle de schiste) réalisée au préalable par l'entreprise.

Des lumières en perspectives

Fin mars 2020, Bonneau Paysage recevra ses clients lors d'une soirée spéciale dans son show-room, consacrée à la lumière. L'occasion de présenter diverses manières de mettre en valeur les végétaux au jardin... qui de plus, après 10 de croissance au sein de leur jardin d'exposition, présentent un beau développement. "La tendance actuelle est aux jardins épurés, même si les massifs sont aujourd'hui plus chargés en végétaux. Le gazon synthétique prend aussi de plus en plus de place : les clients ont désormais compris ses avantages : plus besoin d'arroser, de tondre et de traiter. Nos clients font appel à nous pour des projets complets d'aménagement, du portail jusqu'à la pergola, en passant par la terrasse, les allées et l'engazonnement. Le réalisme 3D prend beaucoup de place dans nos projets. On y intègre notamment l'éclairage ! La semaine dernière, nos équipes ont été formées au logiciel Lumion. Notre premier projet réalisé avec ce logiciel a d'ailleurs été signé ce matin !" conclut le paysagiste.

FICHE CHANTIER

- Situation : Prahecq (79)
- Budget lumière TTC : 3 500 €
- Nombre de spots : 17 (3 Avior, 14 Castor de la marque Light Pro)
- Budget moyen par spot : 250 €

Prévenir l'usure professionnelle

Les métiers liés aux espaces verts sont particulièrement physiques. Il est même dit que *"quand vous exercez un métier du paysage, vous êtes un haltérophile qui travaille aussi longtemps qu'un marathonien..."* ! Il est alors primordial de veiller à la santé de ses employés, gage de bien-être, de motivation, de productivité, mais aussi d'attractivité pour un métier qui peine aujourd'hui à recruter.

Comment prévenir et gérer l'usure professionnelle ? ", telle était la thématique de la conférence organisée au salon Paysalia par EchosPaysage. Manutention et transport de lourdes charges, gestes répétitifs entraînant des troubles musculosquelettiques (TMS), positions contraignantes pour le dos de façon prolongée, vibrations des machines (notamment thermiques), pénibilité de certaines tâches (désherbage, tonte, ramassage des déchets...), contexte climatique parfois difficile (gel, pluie, canicule)... les conditions de travail des jardiniers sont éprouvantes et ceux-ci ressortent parfois littéralement "cassés" à la fin de leur carrière.

Cependant, cela ne doit pas être perçu comme une fatalité : de nombreuses mesures de prévention de l'usure professionnelle peuvent être mises en place par les entreprises. Bonne organisation des chantiers, évolution des postes, communication et formation autour des bons gestes et postures, mais aussi échauffements sont autant de solutions pour préserver la santé des ouvriers, gage d'un travail de bonne qualité et de clients satisfaits !

Protéger la santé des employés

Pour un professionnel du paysage, le corps est l'outil principal. Les travaux de création et d'entretien, qui demandent force et énergie, abîment, usent le corps, d'où le terme *"d'usure professionnelle"*. Les ouvriers sont alors parfois contraints au repos forcé, entraînant une perte de salaire lié aux arrêts de travail. Par ailleurs, il est important de rappeler qu'éviter l'usure des actifs est aussi bénéfique pour les employeurs. Cela permet d'augmenter le taux de présence et la rentabilité, de diminuer les maladies professionnelles, les arrêts de travail et les coûts directs et indirects liés à l'absentéisme, de maintenir la productivité et, enfin, de fidéliser les salariés à l'entreprise. Un gérant d'entreprise a donc tout intérêt à préserver du mieux possible la santé de ses employés, en leur offrant des conditions de travail optimales.



Physique, éprouvant et parfois dangereux, le métier de paysagiste peut être comparé à un sport de haut niveau. Il est important que les employeurs investissent dans du matériel adéquat pour la bonne santé des employés : EPI de qualité, matériel électrique à batterie, brouettes électriques...

Prévenir les risques : communication, organisation et innovations

Pour gérer l'usure professionnelle, l'un des points essentiels est la prévention. Plusieurs moyens permettent d'y parvenir, comme le confie l'entreprise Chazal, basée à Saint-Priest (69) et comptant 110 salariés. *"Tout d'abord, nous agissons dès l'accueil de nouvelles recrues dans l'entreprise, en prenant le temps de les briefer sur les conditions de sécurité et les bons gestes à respecter. Le même principe est appliqué lors du lancement de nouveaux chantiers : tous les salariés sont accueillis sur le site et sensibilisés aux problématiques spécifiques des travaux, aux risques présents... Aussi, lors d'éventuels rush de fin de chantier, nous n'hésitons pas à renforcer les équipes pour éviter un surmenage et limiter les risques de blessures inutiles. Pour sensibiliser aux bonnes pratiques (échauffements, étirements) et rappeler les bonnes postures*

(genoux pliés, charges à porter près du corps), nous avons fait le pari, il y a deux ans déjà, de faire intervenir un coach sportif dans nos locaux. Au départ, seuls quelques volontaires participaient, il y avait quelques railleries... Mais, progressivement, tout le monde s'y est mis. Désormais, les gestes sont devenus des habitudes et soulagent le quotidien de chacun". Une bonne organisation de chantier, où le bon sens et l'esprit logique sont respectés, est également un ingrédient clé. Par exemple, prévoir un approvisionnement au plus proche des tâches à réaliser (arbre à côté d'un trou de plantation, pavés à côté de l'allée à revêtir...) ou louer/investir dans des engins d'aide à la manutention (mini-dumper, brouette électrique...), qui limitent le transport de matériaux lourds à "force d'homme", permettent de réduire la pénibilité. D'ailleurs, l'entreprise Chazal est particulièrement vigilante aux innovations du matériel et des techniques qui limitent la pénibilité et le port de lourdes charges.

"Pour la taille des haies, nous utilisons par exemple un taille-haies à conducteur marchant. Nous nous inspirons également de systèmes ingénieux tels que le 'liftback', développé dans le milieu du TP : c'est l'effet de bras de levier qui est utilisé pour soulever des poids importants comme les grilles d'arbres" ajoute la société. Le message est donc passé : n'hésitez pas à investir dans des équipements de qualité et du matériel efficace (notamment à batterie), certes un peu plus coûteux, mais qui améliorera la sécurité du travail de vos salariés et limitera l'impact sur leur santé.

Anticiper la reconversion, faire évoluer les postes

Alors que le secteur des espaces verts se porte plutôt bien, notamment grâce à l'engouement du public pour la nature en ville et le jardin, le domaine peine à recruter... Le métier pâtit en effet d'une image négative auprès des jeunes, notamment à cause de sa pénibilité. Il est alors essentiel pour les employeurs de montrer qu'ils pensent au bien-être des employés, afin de les attirer, de les recruter, puis de les garder. Pour cela, lors des entretiens d'embauche, il est bien de spécifier aux candidats que leur

S'échauffer pour prévenir le mal de dos

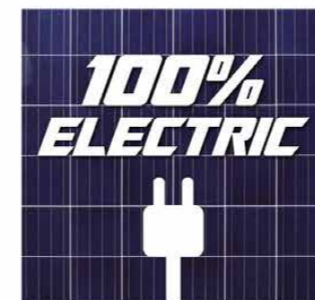
"20% des accidents du travail dans les jardins et espaces verts concernent le dos... et sont responsables de 39 jours d'arrêt en moyenne". Voilà qui en dit long sur la nécessité de préserver son dos lors du travail quotidien dans les espaces verts... En partenariat avec le centre de rééducation des Massues, la MSA (Mutuelle Santé Agricole) Ain-Rhône a créé un programme de préparation physique destiné aux professionnels du secteur. A travers un kit "sac-à-dos" disponible sur demande à la MSA, divers supports permettent de faire entrer dans les mœurs une série d'échauffements. Car, à l'instar d'un sportif, le jardinier doit s'échauffer. "Les échauffements le matin ou avant l'effort mettent en route le cœur, les muscles, les tendons. Les étirements 'au besoin' pendant la journée soulagent et font diminuer les tensions musculaires. Les étirements à faire chez soi le soir, ou après l'effort, permettent de gagner en souplesse. Tout cela permet finalement de prévenir la survenue de blessures" milite ainsi la MSA Ain-Rhône. C'est ce qu'a mis en place la petite entreprise Perez Paysage, comptant 3 CDI et 3 apprentis. Son gérant, Fabien Perez, témoigne : "intégrer ces gestes dans le quotidien des ouvriers n'est pas chose facile. Pour notre part, pour ancrer l'habitude, des sessions d'échauffement collectives ont été réalisées, au sein du dépôt. Désormais, nos collaborateurs réalisent leurs échauffements de façon spontanée !".

**Pour recevoir par mail en pdf les différents documents proposés par la MSA concernant la prévention du mal de dos, faites-en la demande à redaction@professionpaysagiste.com*

poste peut évoluer en cas de signes d'usure professionnelle.

Ainsi, dès le début, il est bien de réfléchir à une potentielle évolution de poste selon le profil de la personne embauchée, quitte à créer, à moyen ou long terme, un nouvel intitulé de poste pour un actif aux compétences multiples et transversales.

Aussi, comme l'ajoute l'entreprise Chazal, *"il peut s'agir de basculer un ouvrier de la création vers l'entretien, où les charges à porter sont souvent moins lourdes"*. Voilà donc autant d'initiatives et de gestes à mettre en place pour assurer une bonne santé aux ouvriers... et à votre société !



Silencieuse
Zéro émissions
Autonomie 7 heures
Châssis aluminium
Plateau aluminium
Pneus increvables
Pare-soleil photovoltaïque
Garantie 3 ans (batteries)
Garantie 2 ans (tondeuse)
Option souffleur

T. 02 43 23 09 10
mge-greenservice.com

Tondeuses électriques professionnelles



THE FUTURE IS GREEN MEANGREEN ELECTRIC MOWERS

Le contrat d'apprentissage (partie 2)

En complément de notre article du mois dernier, vous trouverez ci-joint le 2^e volet de nos questions sur le contrat d'apprentissage.

Comment se calcule la rémunération de l'apprenti ?

L'entreprise verse une rémunération comprise entre 27 % et 78 % du SMIC brut selon l'âge de l'apprenti, son ancienneté et la date de conclusion du contrat d'apprentissage. Lorsque l'apprenti atteint l'âge de 18 ans, 21 ans, ou 26 ans en cours d'année, le montant de la rémunération est réajusté à compter du premier jour du mois suivant le jour anniversaire. De plus :

- Lorsqu'après un premier contrat d'apprentissage, le nouveau contrat est conclu avec le même employeur ou un employeur différent, la rémunération doit être au moins égale à celle perçue ou celle à laquelle il pouvait prétendre lors de la dernière année d'exécution du précédent contrat.
- Lorsqu'un contrat d'apprentissage est conclu pour une durée inférieure ou égale à un an, et que la qualification est en lien avec celle obtenue précédemment, l'apprenti a droit à une majoration de 15 points du salaire initialement prévu.

Quelles sont les règles applicables en matière de durée de travail ?

En premier lieu, il faut bien rappeler que le temps passé en formation au CFA est compris dans l'horaire de travail effectif. L'apprenti ayant atteint 18 ans est soumis à la durée légale du travail et aux règles collectives applicables dans l'entreprise en matière d'aménagement de la durée du travail. Il peut donc effectuer des heures supplémentaires sans qu'une autorisation préalable ne soit obligatoire.

Et qu'en est-il pour l'apprenti mineur ?

Il est soumis à des règles spécifiques. Il doit d'abord bénéficier d'un repos quotidien entre chaque journée de travail de :

- 12 heures consécutives s'il a entre 16 et 18 ans ;
- 14 heures consécutives s'il a moins de 16 ans.

De plus, son temps de travail effectif ne doit pas dépasser 8 heures par jour et 35 heures par semaine. A noter toutefois que dans les entreprises du paysage, les apprentis mineurs peuvent effectuer jusqu'à 5 heures supplémentaires par semaine mais sans dépasser 10 heures par jour, sur simple information à l'inspection du travail et non pas sur autorisation. Il faut en revanche un avis favorable du médecin du travail.

Justement, quelles sont les démarches au niveau de la médecine du travail ?

Un apprenti doit bénéficier d'une visite d'information et de prévention ou d'un examen médical d'embauche. Attention toutefois, si l'apprenti est mineur, la visite doit être réalisée avant l'affectation à son poste de travail. C'est à l'employeur de prendre le rendez-vous.

Quelles précautions l'employeur doit-il prendre quant aux tâches à effectuer ?

Il est interdit d'employer un apprenti pour la réalisation de travaux dangereux pour sa santé ou sa sécurité. A défaut, l'employeur peut être puni d'une amende de cinquième classe. C'est d'abord à l'employeur d'apprécier le caractère dangereux des travaux. Mais le code du travail (article D 4153-15) dresse une liste de travaux interdits. On y trouve notamment :

- travaux exposant à des agents chimiques dangereux ;
- travaux exposant à des agents biologiques ;
- travaux exposant aux vibrations mécaniques ;
- conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage ;
- travaux temporaires en hauteur.

Comment l'employeur peut-il faire si l'apprenti s'y trouve confronté ?

Depuis le 2 mai 2015, l'employeur et/ou le directeur du CFA doivent, s'ils souhaitent affecter un apprenti mineur à des travaux réglementés, adresser une déclaration de dérogation à l'inspecteur du travail.

Ce régime déclaratif s'est substitué au régime d'autorisation, en vigueur jusqu'au 2 mai 2015.

Pour pouvoir affecter un apprenti mineur à des travaux réglementés, l'employeur et/ou le directeur du CFA doivent notamment avoir procédé, préalablement à l'affectation au poste de travail, à une évaluation des risques existants pour le jeune et liés à son travail, et avoir mis en œuvre les actions de prévention qui s'imposent. Ils doivent également avoir dispensé la formation à la sécurité en s'assurant qu'elle est adaptée à son âge, son niveau de formation et son expérience professionnelle. L'encadrement du jeune doit en outre être assuré par une personne compétente durant l'exécution des travaux. La déclaration adressée à la DIRECCTE doit notamment préciser les travaux réglementés concernés et la qualité ou la fonction de la ou des personnes chargées d'encadrer les jeunes pendant leur exécution.

Cette dérogation est valable combien de temps ?

La déclaration est valable 3 ans, renouvelables. Mais le renouvellement n'est pas automatique, il doit faire l'objet d'un nouvel envoi. La déclaration de dérogation doit être adressée à l'inspecteur du travail par "tout moyen conférant date certaine". La lettre recommandée est souhaitable pour qu'il n'y ait aucune doute.

	De 14 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	A partir de 26 ans
1 ^{ère} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC ou du salaire minimum conventionnel si supérieur
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	
3 ^e année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	

Coronavirus et contrat d'apprentissage

- La crise actuelle interroge les employeurs sur la situation des contrats d'apprentissage. En premier lieu, il convient de préciser que les apprentis sont éligibles au chômage partiel au même titre que les autres salariés. Sous réserve bien entendu que la demande de l'entreprise soit acceptée. Par ailleurs, la crise actuelle n'est pas une cause de rupture anticipée des contrats. Ils doivent donc se maintenir. La question se posera en revanche de la prolongation des contrats si les apprentis ne peuvent passer leurs examens.
- L'Etat prendra certainement des dispositions exceptionnelles.

C'est l'obsession du détail, des petites choses que personne d'autre ne voit. Ne jamais accepter rien de moins que le meilleur. La perfection est un état d'esprit. Et vous pouvez en être fier.



NOTHING RUNS LIKE A DEERE

48
mois
à coût 0*

WORK
DONE WELL.

« DU TRAVAIL BIEN FAIT »

* Exemple pour un matériel professionnel John Deere neuf au prix de 10 000 € HT : premier loyer mensuel de 1 500 € HT à la livraison, suivi de 47 loyers mensuels de 180,85 € HT. Durée totale : 48 mois. Somme des loyers : 10 000 € HT. Option d'achat : 100 € HT. Disponible chez les concessionnaires participant à l'opération. Cet exemple ne constitue pas une offre de crédit-bail, mais une simple information n'ayant aucun caractère contractuel, réservée à une clientèle professionnelle. Toute demande de crédit-bail est soumise à l'acceptation de John Deere Financial S.A.S. RCS Orléans B421 649 161. Rue du Paradis - Ormes B.P. 219 - 45 144 St Jean de la Ruelle Cedex.

Demande d'activité partielle

Comment ça fonctionne ?

L'entreprise verse une indemnité égale à 70% du salaire brut (environ 84 % du net) à ses salariés.

Les salariés au SMIC ou moins sont indemnisés à 100 %.

L'entreprise sera intégralement remboursée par l'Etat, pour les salaires jusqu'à 6 927 euros bruts mensuels, c'est à dire 4,5 fois le SMIC.

Comment en bénéficier ?

Pour les entreprises devant réduire ou suspendre leur activité, afin de placer leurs salariés en chômage partiel, une demande d'activité partielle peut être déposée en ligne sur le site du ministère du Travail dédié au chômage partiel : <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>. Par ailleurs, depuis le 16 mars, le ministère du Travail a indiqué que les entreprises avaient désormais 30 jours pour réaliser leur demande de chômage partiel, avec effet rétroactif.

Vous pouvez également contacter votre DIRECCTE pour plus d'informations.

Source : Ministère de l'économie

[Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Tenir son AG malgré le Covid-19

L'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 est venue adapter les règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19. Sont concernés par cette ordonnance, les sociétés civiles et commerciales, les groupements d'intérêts économiques, les coopératives... et sont visées aussi bien les AG ordinaires qu'extraordinaires. Ces mesures sont temporaires et sont applicables aux assemblées tenues à compter du 12 mars 2020 et jusqu'au 31 juillet 2020. Ce délai pourra être prolongé par décret jusqu'au 30 novembre 2020 au plus tard.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre expert-comptable...

[Retrouver l'ensemble des précisions en cliquant ici.](#)

Trésorerie : solliciter un prêt garanti par l'Etat

Ce dispositif est clair, simple et ouvert à tous les secteurs d'activité jusqu'au 31 décembre prochain, les entreprises de toutes tailles, quelle que soit la forme juridique de l'entreprise (notamment sociétés, commerçants, artisans, exploitants agricoles, professions libérales, micro-entrepreneurs, associations et fondations ayant une activité économique), à l'exception des sociétés civiles immobilières, des établissements de crédit et des sociétés de financement, pourront demander à leur banque habituelle un prêt garanti par l'Etat pour soutenir leur trésorerie.

Ce prêt pourra représenter jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019, ou deux années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1^{er} janvier 2019. Aucun remboursement ne sera exigé la première année ; l'entreprise pourra choisir d'amortir le prêt sur une durée maximale de cinq ans.

Comment faire ?

1- Faites votre demande de prêt auprès de votre banque ;

2- après pré-accord de votre banque, inscrivez-vous sur :

<http://attestation-pge.bpifrance.fr/> pour obtenir un identifiant ;

3- sur confirmation de cet identifiant, la banque vous accorde le prêt.

[Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Pour connaître ces informations essentielles à votre activité, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site www.placedupro.com

Bénéficiaire du fonds de solidarité

TPE, indépendants, micro-entrepreneurs et professions libérales si vous avez 10 salariés au plus, et un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros avec un bénéfice annuel imposable inférieur à 60 000 euros, vous pouvez bénéficier du fonds de solidarité, soit une aide déduite de 1500 euros si vous subissez :

- une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % en mars 2020 par rapport à mars 2019 ;
- ou une interdiction d'accueil du public.

Comment bénéficier de cette aide ?

- Dès le mardi 31 mars, toutes les entreprises éligibles ayant fait l'objet d'une fermeture administrative ou ayant subi une perte de chiffre d'affaires de plus de 70 % en mars 2020 par rapport à mars 2019 pourront faire une simple déclaration sur le site des impôts - impots.gouv.fr - pour recevoir une aide allant jusqu'à 1 500 euros. Cette somme sera déduite.
- A partir du vendredi 3 avril, toutes les entreprises éligibles ayant subi une perte de chiffre d'affaires de plus de 50 % en mars 2020 par rapport à mars 2019 pourront également faire une simple déclaration sur le site des impôts - impots.gouv.fr - pour recevoir une aide déduite allant jusqu'à 1 500 euros.
- A partir du mercredi 15 avril, les entreprises qui connaissent le plus de difficultés pourront solliciter, au cas par cas auprès des régions, une aide complémentaire de 2 000 euros.

[Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

MSA : dispositif exceptionnel pour le paiement des cotisations d'avril

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de coronavirus sur l'activité économique, la MSA se mobilise pour accompagner les entreprises agricoles et propose un dispositif exceptionnel pour les échéances du mois d'avril. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Il n'est plus nécessaire de disposer d'un accord d'intéressement pour pouvoir verser la prime PEPA. En effet, l'ordonnance n°2020-385 du 1^{er} avril 2020 est venue supprimer cette condition. Ainsi, toutes les entreprises peuvent verser une prime PEPA exonérée à hauteur de 1 000 euros aux salariés présents à la date de versement mais également à la date de dépôt de l'accord d'intéressement ou à la date de la signature de la décision unilatérale précisant le montant de la prime.

Pour les sociétés ayant signé un accord d'intéressement, le montant de la prime exonérée est porté à 2 000 euros.

La prime PEPA peut être versée jusqu'au 31 août 2020.

[Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Protections et consignes sur les chantiers

Le ministère du travail a édité des fiches conseils métiers pour aider les employeurs et les salariés dans la mise en œuvre des mesures de protection contre le Covid-19 sur les lieux de travail. Découvrez la fiche métier 'Jardins espaces verts' à mettre en œuvre lors de vos interventions sur les chantiers en [cliquant sur ce lien.](#)

Abonnez-vous !



9 NUMÉROS/AN

Le magazine leader des paysagistes et des artisans de la nature

DANS CHAQUE NUMERO :

- des témoignages de chefs d'entreprise, de conducteurs de travaux...
- des mises en œuvres, des procédés techniques
- des exemples de conceptions et de réalisations
- des présentations de matériels et matériaux
- des expériences...

Tous vos indispensables !

Seulement 87,20 €* au lieu de 109 €

* Pour tout premier abonnement



4 HORS-SÉRIES PISCINES, SPAS ET JARDINS

EN CADEAU

DÉCOUVREZ LE PALMARÈS 2019



ABONNEZ-VOUS, ET RECEVEZ LA PROCHAINE ÉDITION EN 2020

OUI, je m'abonne pour 1 an (9 N°)

à Profession Paysagiste
+ les 4 hors-série Piscines, Spas et Jardin
+ le Palmarès 2020
+ la newsletter bimensuelle par mail

au prix de 87,20* euros TTC au lieu de 109 €
(Prix hors France métropolitaine : 106,40 € TTC au lieu de 133 €)

OUI, je m'abonne pour 2 ANS (18 N°)

à Profession Paysagiste
+ les 4 hors-série Piscines, Spas et Jardin
+ le Palmarès 2020
+ la newsletter bimensuelle par mail

au prix de 148,80* euros TTC au lieu de 186 €
(Prix hors France métropolitaine : 180,80 € TTC au lieu de 226 €)

Je commande le Palmarès 2020 au prix de 73 euros TTC

Mme M.

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Raison sociale _____

Adresse _____

CP _____

Ville _____

Tél. _____ Fax _____

Email _____

* Pour tout premier abonnement

Les Éditions de Bionnay - Service abonnement

493, Route du Château de Bionnay

69640 Lacenas

T. 04 74 02 25 25 - F. 04 37 55 08 11

leseditionsdebionnay@orange.fr

Date & signature



Tarifs TTC (TVA : 2,10 % sur l'abonnement). Tarifs réservés à la France Métropolitaine. Autre destination : nous consulter. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos coordonnées. Pour assurer la continuité de votre service abonnement, votre abonnement est reconductible, annuellement, par tacite reconduction sauf dénonciation par lettre recommandée, deux mois avant son échéance.

Je règle par chèque à l'ordre des Éditions de Bionnay

Je règle par virement bancaire.

SIRET : 40132543600020.
Banque CRCA Loire - Haute-Loire
St Etienne Wilson. Code banque 14506.
Code guichet 00044. Compte 51775107060. Clé 62
À réception du règlement je recevrai une facture acquittée.

Retrouvez-nous sur www.professionpaysagiste.com

HELION ALPHA

TAILLE-HAÏES PERCHE PROFESSIONNEL
AVEC BATTERIE EMBARQUÉE

À PARTIR DE
990€ HT*

BATTERIE ET CHARGEUR
INCLUS



3^{ème} Édition
TROPHÉES
PAYSAGISTES
POUR L'ENVIRONNEMENT

TENTEZ DE GAGNER

3 OUTILS + 2 BATTERIES** DE VOTRE CHOIX

Inscription sur www.paysagistes-environnement.com

*Tant public HT conseillé
**Dans la gamme Green City and Technology pour
la catégorie Jardins et Parcés Eco-responsables.

LA NATURE EST NOTRE MOTEUR

 #♥ELECTRIC

PELLENC